PRÉAMBULE 2

1 INTRODUCTION ET SYNTHÈSE 3

2 CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE 9
2.1 Population totale 9
2.2 Structure de la population par âge et par sexe 10
2.3 Ménages 12
2.4 Multiculturalité 15

3 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES 17
3.1 Statut socio-économique de la population 17
3.2 Marché du travail 19
3.3 Revenus et sources de revenus 21

4 SANTÉ 30
4.1 État de santé général 30
4.2 Santé des jeunes enfants 34

5 ÉDUCATION 39
5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel . . 39
5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire 40
5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire 41

6 LOGEMENT ET CADRE DE VIE 42

COLOPHON 43

Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise

Fiche n°15

Commune de Schaerbeek

Edition 2/2010

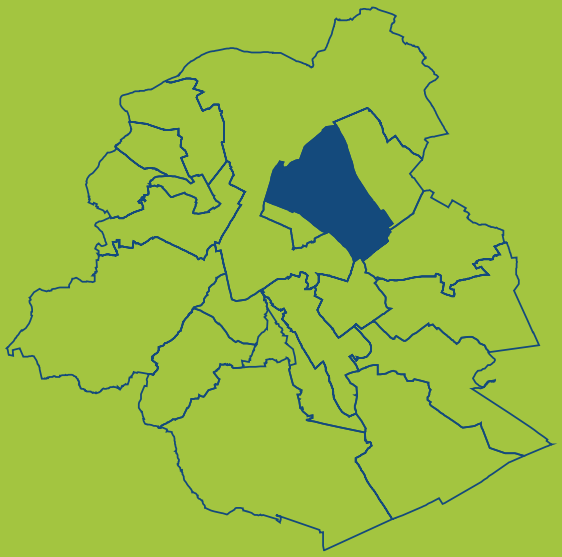

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE – COHÉSION SOCIALE

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE – COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES – IGEAT

PRÉAMBULE

Ce document constitue la fiche n°15-Schaerbeek des «*Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise*».

L'objectif de ces fiches est d'offrir aux décideurs et aux acteurs locaux un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population avec laquelle ils travaillent et de les aider à orienter leurs stratégies.

Dans le cadre de son décret «Cohésion sociale», la Commission communautaire française (**COCOF**) a commandité un outil permettant d'appréhender statistiquement les problèmes et besoins des communes bruxelloises en matière de cohésion sociale, qui ont été confrontés avec les réalités vécues par les acteurs sur le terrain. Des comparaisons intra-communales (par secteurs statistiques) et communales-régionales (entre les communes et le niveau régional) y sont opérées.

Les différents documents qui composent cet outil ont été réalisés par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (**ULB-IGEAT**) en collaboration avec l'**Observatoire de la Santé et du Social**. Cet état des lieux a été présenté aux différentes concertations locales et confronté à la réalité vécue par les acteurs sur le terrain afin de signaler d'éventuels besoins et problématiques non répertoriés dans l'état des lieux statistique. Cette analyse soutient le travail des coordinations locales au niveau communal, en vue de la préparation du nouveau plan quinquennal 2011-2015.

Étant donné que les fiches intéressent également un public plus large, l'Observatoire de la Santé et du Social a traduit les fiches communales.

Il s'agit concrètement d'une actualisation et d'un développement des fiches communales de l'Observatoire reprenant les statistiques sanitaires et sociales par commune. Des indicateurs liés au logement et à l'enseignement (avec des chiffres provenant aussi bien de la Communauté française que de la Communauté flamande) sont également inclus. À côté des 19 fiches communales et d'une fiche pour la Région, un mode d'emploi aide les acteurs locaux dans l'interprétation des données de leur commune. Un troisième et dernier document intitulé «sources et références» guide les utilisateurs dans leurs éventuelles recherches personnelles dans les données chiffrées de base.

Cet ensemble de fiches est complémentaire des rapports de l'Observatoire de la Santé et du Social («Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale», «Baromètre social annuel», «Tableau de bord de la Santé en Région de Bruxelles-Capitale», … tous consultables et téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social (**www.observatbru.be**) et des instruments développés par l'**IBSA** (**Monitoring des Quartiers**, Indicateurs statistiques, Baromètre conjoncturel). Les commentaires des données présentées seront donc réduits et nous vous invitons à vous reporter à la lecture de ces autres documents pour plus de précision.

Les chiffres pour la commune de Schaerbeek sont comparés soit à la valeur moyenne pour la Région bruxelloise, soit à l'étendue des valeurs existantes pour les différentes communes. Par «Région» ou «Région bruxelloise», on entend la Région de Bruxelles-Capitale (19 communes).

I. INTRODUCTION ET SYNTHÈSE

Carte 1 : Carte de repérage de Schaerbeek.

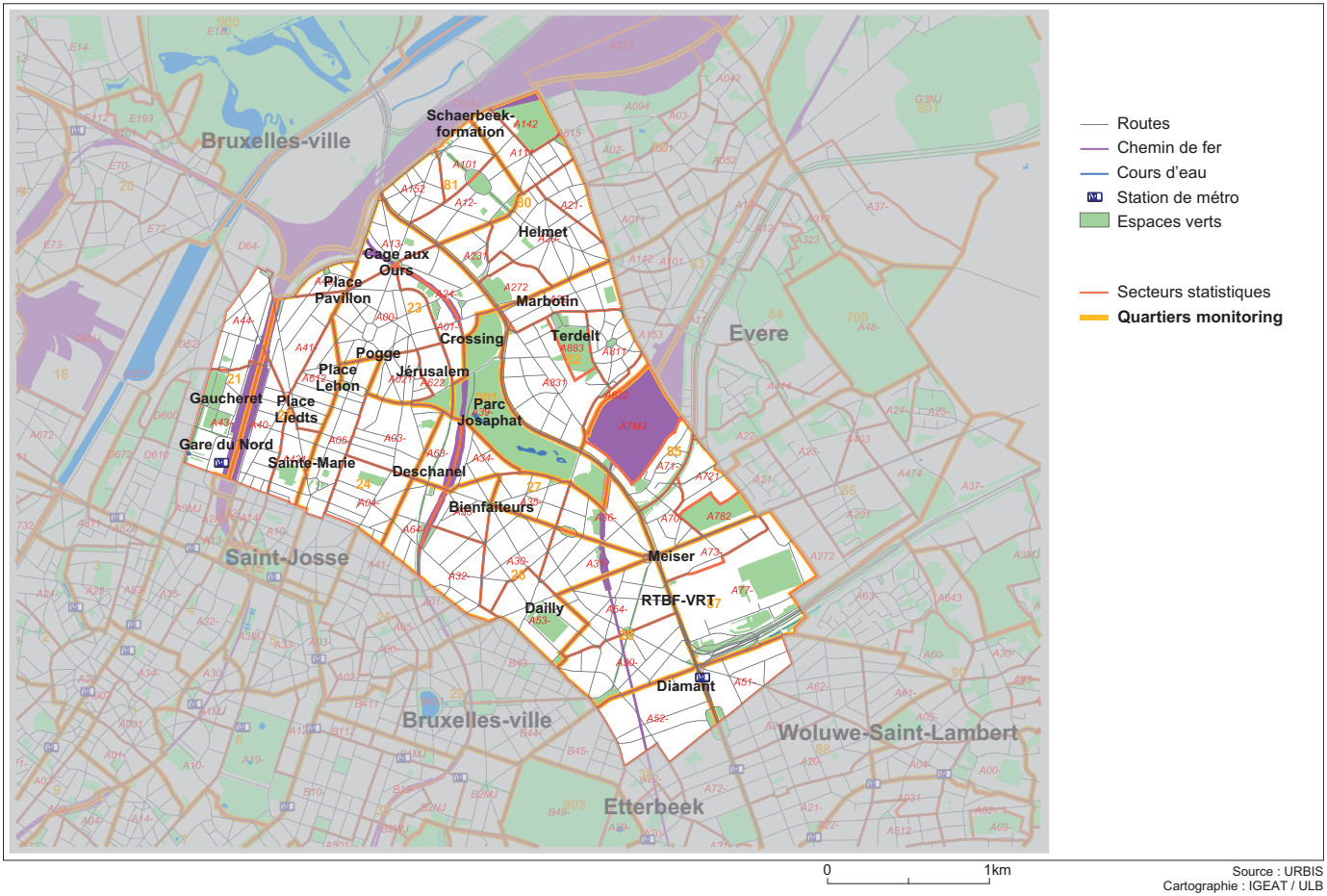

Cette carte de repérage permet de visualiser les découpages dans lesquels sont présentés les statistiques infra-communales. Les secteurs statistiques sont délimités en rouge sur la carte. Leurs identifiants sont composés d'un préfixe (21015 pour Schaerbeek) et d'un suffixe indiqué également en rouge sur la carte (A00-, A01-, ...). Les codes, dénominations, populations et densités de population de chaque secteur sont repris dans une liste disponible à la fin du mode d'emploi et sur une carte visualisable sur le site de l'Observatoire de la Santé et du Social.

Les quartiers du **Monitoring des Quartiers** sont délimités en orange, leurs numéros sont également en orange sur la carte. Il s'agit d'agrégats de secteurs statistiques, mais les limites de ces quartiers ne concordent par contre pas toujours avec les limites communales car ils peuvent être à cheval sur plusieurs communes, comme ici dans le cas du quartier «21 Quartier Nord» situé à l'ouest de la commune. Les quartiers ainsi que les secteurs statistiques qui les composent sont également repris à la fin du mode d'emploi.

Carte 2 : Répartition de la population de Schaerbeek au 01/01/2006.

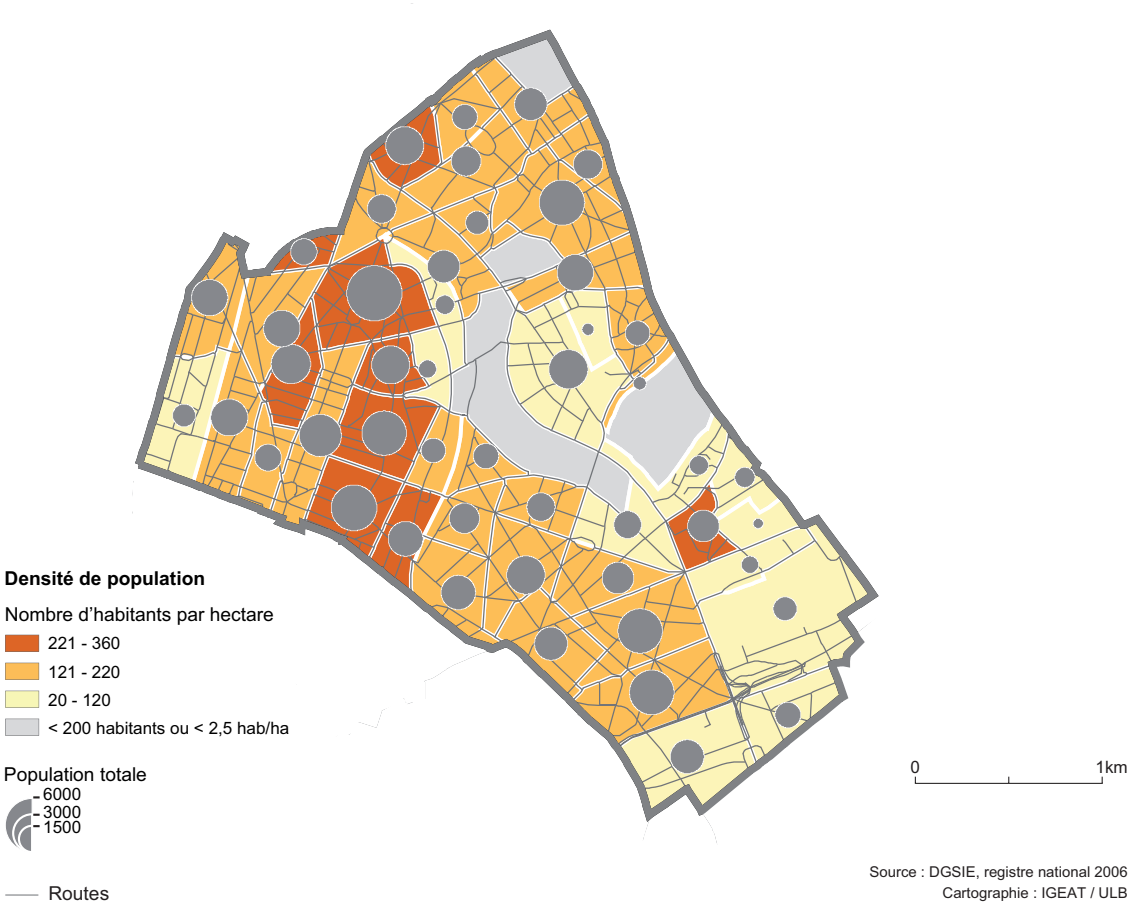

Schaerbeek est une grande commune située au nord-est de la Région bruxelloise. Avec Bruxelles-Ville (148 873 habitants), elle est la seule commune bruxelloise de plus de 100 000 habitants (116 039 habitants au premier janvier 2008, soit 11 % de la population de la Région). Au nord, la voie de chemin de fer et les installations de la gare de formation constituent la limite avec la commune de Bruxelles-Ville (Laeken et Neder-Over-Heembeek) et à l'est la rue du Tilleul marque la limite avec Evere. Au sud, la commune est bordée par Woluwe-Saint-Lambert, Etterbeek, Bruxelles-Ville (autour de la Rue de la Loi) et Saint-Josse-Ten-Noode. La commune s'étend donc de la Gare du Nord au début de l'autoroute de Liège, près du Boulevard Reyers. L'espace compris entre Saint-Josse et le parc Josaphat était largement urbanisé dès l'entre-deux-guerres. Il en va de même pour le quartier de la Gare de Schaerbeek et les alentours du second noyau villageois de la commune, Helmet (le premier étant situé autour de l'église Saint-Servais, à l'extrémité est de l'avenue Louis Bertrand).

Schaerbeek étant à l'origine un faubourg bourgeois, le bâti de la partie la plus anciennement urbanisée est constitué de nombreuses maisons bourgeoises mêlées à des immeubles de rapport [1]. L'est de la commune et les espaces résiduels au-delà du Lambermont se sont urbanisés dans les années 1930 et après la Seconde Guerre mondiale, sous la forme de maisons individuelles et de petits immeubles de rapport, dans un cadre généralement plus aéré. La temporalité de l'urbanisation se marque par le fait que le maximum de population est atteint en 1950 avec 125 000 habitants, nombre qui ne sera plus égalé, même si à partir de la seconde moitié des années 1980 et après une vingtaine d'années d'érosion, la commune recommence à gagner des habitants. Les quartiers les plus récents de la commune sont dès l'origine des quartiers de classe moyenne. Les quartiers plus anciens n'ont eux pas conservé leur vocation bourgeoise. C'est au cours de l'entre-deux-guerres que l'on constate les premières arrivées de populations immigrées. Cette présence étrangère ira en s'amplifiant après la Seconde Guerre mondiale, surtout dans certains quartiers progressivement désertés par la population belge. Les populations immigrées se retrouvent progressivement concentrées dans quelques quartiers : les seuls où leur faible pouvoir d'achat leur permet de vivre, les seuls où les propriétaires acceptent de leur louer des logements de moins bonne qualité dont les Belges ne veulent plus. Cette concentration est aussi alimentée par la volonté des populations immigrées de créer des réseaux de sociabilité qui rappellent leurs lieux d'origine, phénomène très perceptible au sein de la communauté turque de la commune.

La proportion de jeunes dans la **population** est particulièrement élevée à Schaerbeek, tandis que la proportion de personnes de plus de 65 ans est plus faible que dans l'ensemble de la Région. La proportion de ménages d'une personne (47,5 %) est légèrement inférieure à la moyenne régionale (49,3 %). Elle est nettement plus élevée dans le sud de la commune. Les familles avec enfant(s) (36,0 % des ménages), dont une part significative de familles nombreuses, sont surtout localisées dans les quartiers de l'ouest et du nord de la commune.

La commune de Schaerbeek compte près de 30 % de non-Belges, dont une grande partie sont les témoins d'une ancienne immigration de travail issue du Maghreb. Avec Saint-Josse, l'est de Schaerbeek est aussi un foyer historique de la communauté turque. On observe une forte présence de familles issues de l'immigration, bien qu'en partie de **nationalité** belge suite aux naturalisations et aux naissances sur le sol belge. Les personnes issues des pays entrés récemment dans l'Union européenne (Pologne, Roumanie) sont nombreuses dans la commune, mais il s'agit rarement de cadres internationaux, sauf peut-être dans le sud de la commune. Leur présence se fait selon une logique similaire aux ouvriers immigrés de générations précédentes, notamment en raison de l'immobilier à un niveau accessible financièrement. Les ressortissants d'Europe Occidentale sont eux nettement sous-représentés parmi les étrangers, même si on note la présence d'Italiens, d'Espagnols et de Portugais issus en partie de l'immigration de travail de la seconde moitié du vingtième siècle. Ce profil de non-Belges montre bien le renouvellement constant des arrivées d'ouvriers ou de travailleurs peu qualifiés dans cette commune d'ancienne immigration, mais aussi le maintien des quartiers immigrés historiques, notamment turcs.

Située en première couronne et partiellement en seconde couronne [2], la commune de Schaerbeek est caractérisée par une population au **profil socio-économique** diversifié, mêlant essentiellement des ménages des classes populaires et de la classe moyenne. Cela se traduit par un niveau moyen du revenu imposable très inférieur à la moyenne bruxelloise, particulièrement dans la moitié nord-ouest de la commune, où résident beaucoup d'habitants des classes populaires issues de l'immigration. Les déclarations avec un faible revenu, souvent de remplacement (en ce compris les pensions), sont surreprésentées dans la commune. La situation est meilleure dans le sud-est de la commune, où réside une proportion plus importante de ménages de classe moyenne. À l'échelle communale, les **taux d'activité** [3] sont proches de la moyenne régionale à tous les âges pour les hommes et légèrement inférieurs à la moyenne pour les femmes. Bien que ce schéma s'atténue avec les générations et que c'est moins le cas chez les jeunes filles, c'est là un effet des faibles taux d'activité féminins des quartiers à l'ouest du parc Josaphat, à forte proportion turque et maghrébine. À l'échelle des quartiers, ceci est nettement plus marqué car à l'échelle communale les taux d'activité féminins sont tirés vers le haut par la présence des classes moyennes à l'est de la commune, où les femmes sont

(1,2,3) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

beaucoup plus souvent sur le marché du travail, assurant ainsi un deuxième revenu au ménage. Les employés du secteur privé ou public constituent l'essentiel des travailleurs à Schaerbeek, bien que les ouvriers soient nettement surreprésentés par rapport à la proportion moyenne bruxelloise, surtout dans l'ouest de la commune. Le **taux de chômage** (4) communal est largement supérieur à la moyenne bruxelloise, tant pour les hommes que les femmes. Ici encore les écarts entre les quartiers à l'ouest du parc Josaphat et le reste de la commune sont très importants. L'absence d'emploi est fréquente et concerne beaucoup les jeunes dans les quartiers à forte présence immigrée. Dans le reste de la commune le chômage est nettement moins élevé et présente un profil plus âgé et féminisé. La proportion de la population qui vit d'un revenu minimum ou d'une allocation de remplacement est plus importante à Schaerbeek que dans l'ensemble de la Région. Toutes les classes d'âge figurent parmi les bénéficiaires.

La part des habitants se déclarant en mauvaise **santé** est supérieure à la moyenne régionale. Le **taux de mortalité** (5) est légèrement supérieur à celui observé pour l'ensemble de la Région. Les hommes meurent plus fréquemment suite au cancer du poumon et du larynx et les femmes du diabète. Le **taux de natalité** (6), à la hausse ces dernières années, est parmi les plus élevés de la Région, ce qui s'explique par la part significative des jeunes adultes dans la population de Schaerbeek mais aussi par le taux de fécondité des populations issues de l'immigration, qui reste plus élevé. La commune abrite une population précarisé importante, ce qui, avec la forte natalité, a pour conséquence qu'une grande partie des enfants naissent et grandissent dans des foyers sans revenu du travail. La maternité précoce est plus fréquente.

Dans le cadre de l'**enseignement** secondaire, les filières techniques et surtout professionnelles sont proportionnellement nettement plus suivies par les jeunes résidant à Schaerbeek. L'enseignement général est cependant nettement plus suivi par les enfants résidant dans les quartiers plus favorisés au nord et au sud du parc Josaphat et à l'extrême sud de la commune. Le retard scolaire touche plus fortement les jeunes de la commune qu'en Région bruxelloise où la situation est loin d'être brillante. À l'issue de l'enseignement obligatoire, une part assez faible de jeunes poursuit ses études dans l'enseignement supérieur, surtout dans les quartiers de l'ouest de la commune et dans les concentrations de logements sociaux, où les parents sont aussi moins souvent universitaires ou même titulaires d'un diplôme secondaire général. Dans la partie orientale de la commune, le niveau d'éducation des adultes est cependant nettement plus élevé et cela se ressent dans les filières suivies par leurs enfants, qui poursuivent dès lors plus régulièrement des études supérieures. Dans les quartiers de l'ouest de la commune, le niveau de qualification pose des problèmes d'insertion sur le marché du travail. Ces difficultés sont amplifiées par le fait que, à diplôme égal, on observe aussi proportionnellement plus de chômeurs qu'attendu en fonction de la moyenne régionale. Cela suppose des problèmes d'orientation professionnelle ou certaines formes de discrimination touchant spécifiquement la population d'origine immigrée. La situation dans l'est de la commune, surtout au-delà du boulevard Lambermont, est meilleure sur ce plan.

Commune partagée entre la première et la seconde couronne, Schaerbeek a un **parc immobilier** assez hétérogène. La moyenne communale de 80 % de logements datant d'avant 1961 est largement dépassée dans la plupart des quartiers de la commune à l'exception des environs du site de la RTBF-VRT. Dans les quartiers anciens de l'ouest, de la Cage aux Ours et d'Helmet, les logements sont nettement inconfortables, certains équipements étant parfois manquants (salle d'eau, chauffage central) et les superficies plancher réduites. Le confort et l'état du bâti sont meilleurs dans l'est de la commune et dans le quartier de la gare, notamment parce que celui-ci y était plus confortable dès l'origine. Selon les habitants, l'état intérieur pose souvent problème suite à la vétusté de certaines installations. Dans le sud-est de la commune, l'aspect extérieur, l'esthétique et la propreté sont mieux appréciés. La tranquillité mais aussi la propreté sont jugées très sévèrement sur quasiment tout le territoire communal, mais de manière encore plus critique au sud de la place Collignon. Le parc Josaphat améliore la perception des espaces verts dans les quartiers environnants. Notons que la part des ménages ayant accès à un jardin privé est très faible dans la commune car les appartements sont très répandus.

(4,5,6) Voir le glossaire du Mode d'emploi.

Quelques **enjeux** se dégagent de cet aperçu statistique de la commune de Schaerbeek :

- La précarité financière d'une très grande partie de la population, surtout dans la moitié nord-ouest de la commune, reflète un chômage important et des emplois moins/peu qualifiés et donc moins rémunérés. La question de la qualification se pose de diverses manières. Tout d'abord, le profil moins qualifié et de plus en plus inadapté au marché de l'emploi bruxellois tend à se reproduire de génération en génération. Il est certain que les jeunes font aujourd'hui de plus longues études, mais du fait de l'élévation généralisée des niveaux scolaires, l'écart avec les mieux formés reste important. Les problèmes de maîtrise de la seconde langue nationale, de choix des filières mais aussi potentiellement de discrimination à l'embauche font que l'insertion sur le marché de l'emploi de ces jeunes, souvent issus de l'immigration, reste problématique.

- La précarité financière d'une grande partie de la population se traduit également dans leurs conditions de logement, particulièrement dans une commune ou la quasi-totalité du bâti est ancien. Le caractère bourgeois du bâti à l'origine n'est pas suffisant pour assurer aujourd'hui la satisfaction des standards contemporains, surtout quand les maisons ont été surdivisées en appartements. Les mauvaises conditions socio-économiques ont aussi un effet direct sur l'état de santé de la population. Les jeunes enfants sont très nombreux dans la commune et la natalité est élevée. Ceci a pour conséquence une augmentation du nombre absolu d'enfants. Ils grandissent généralement dans des conditions matérielles précaires. Parallèlement, Schaerbeek doit toujours faire face au vieillissement de sa population, surtout dans les quartiers situés au-delà du Boulevard Lambermont et dans le sud de la commune, mais aussi de plus en plus au sein des communautés immigrées.

- La situation peut apparaître comme plus favorable dans la moitié sud-est, dont la population active de la commune est largement constituée de classes moyennes laborieuses, en ce compris les personnes d'origine immigrée mieux insérées sur le marché du travail et quittant dès lors les vieux quartiers. Cependant, la position dans le marché de l'emploi des classes moyennes tend à se fragiliser, notamment du fait de niveaux de formation intermédiaires plutôt que supérieurs. Il ne faut pas perdre de vue que les salaires ne sont pas élevés, comme en témoigne le niveau de revenu imposable. Dans ce contexte, l'augmentation du chômage peut mettre à mal les ménages où deux emplois sont nécessaires pour assurer l'équilibre financier. Dans le sud de la commune, la présence croissante des cadres internationaux, réinvestissant dans le patrimoine attractif constitué par les maisons bourgeoises, n'est pas sans créer des tensions sur le marché du logement.

Informations sur l'offre sociale-santé : www.bruxellessocial.be

Bruxelles Social en ligne (www.bruxellessocial.be) développé par l'asbl Centre de Documentation et de Coordination sociales permet un accès gratuit, simple et rapide aux organisations sociales-santé francophones, néerlandophones et bilingues actives sur la commune ou sur l'ensemble des 19 communes bruxelloises.

L'outil – actualisé quotidiennement – permet d'appréhender la réalité du maillage social de sa commune en temps réel et de la visualiser sur la carte de la Région bruxelloise.

www.bruxellessocial.be offre 4 modes de recherche du plus simple au plus complexe :
- par nom d'organisation/service
- par terme (type Google)
- par secteur
- par critère spécifique ou multicritères

Depuis juin 2008, les informations sont introduites sur le site secteur par secteur (+ de 4 300 adresses en juin 2011).

En quelques clics, vous êtes en possession d'une information concrète, actualisée, visualisable sur carte.

Les **informations sur l'offre mises en rapport avec les données** démographiques, les caractéristiques socio-économiques, les données sur l'état de santé général, sur l'éducation et le logement que l'on retrouve dans les chapitres qui suivent peuvent contribuer à objectiver les manques d'infrastructures, à stimuler la création de services adaptés, à soutenir le travail en réseau, à multiplier les prises de conscience et opportunités de coordination, à susciter une participation citoyenne dans les quartiers.

2. CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs démographiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Type de ménages», «Nationalités», «Mobilité résidentielle» et «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

2.1 Population totale

Figure 1 : Évolution de la population totale de Schaerbeek (1980-2008).

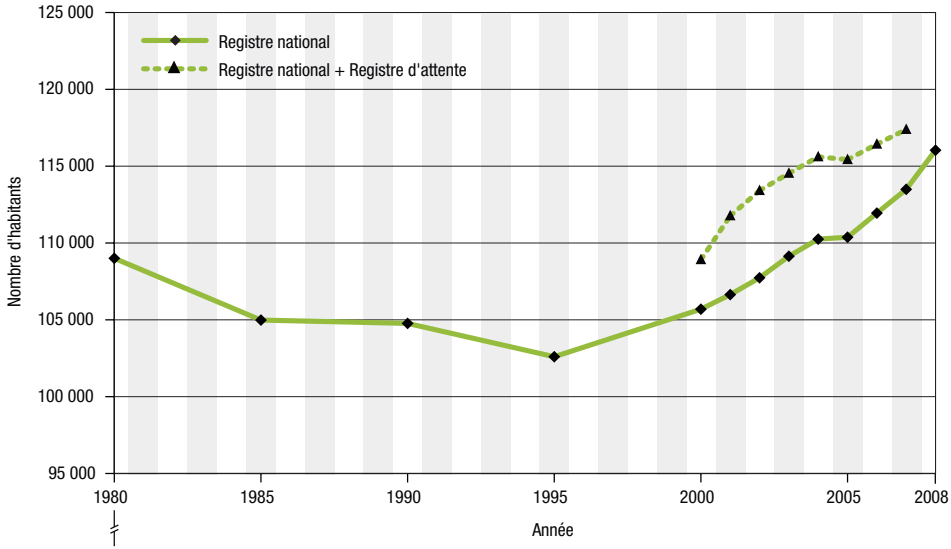

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national et Registre d'attente.

Le Registre national des personnes physiques reprend les personnes inscrites dans les registres de population des communes. Ces personnes peuvent être de nationalité belge ou non (suivant certaines conditions de titre de séjour). Les personnes étrangères employées par les institutions européennes et les membres de leurs ménages y sont également reprises (sauf ceux ayant un statut de diplomate).

Le Registre d'attente, créé suite à la loi du 24 mai 1994, comptabilise les étrangers qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié.

Le nombre d'habitants à Schaerbeek a progressivement diminué jusqu'en 1995. Depuis on observe une nette augmentation de la population qui dépassa en 2003 (109 138 habitants) les effectifs de 1980 (109 005 habitants).

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Figure 2 : Histogramme de la population totale à Schaerbeek au 01/01/2008 et 01/01/1998.

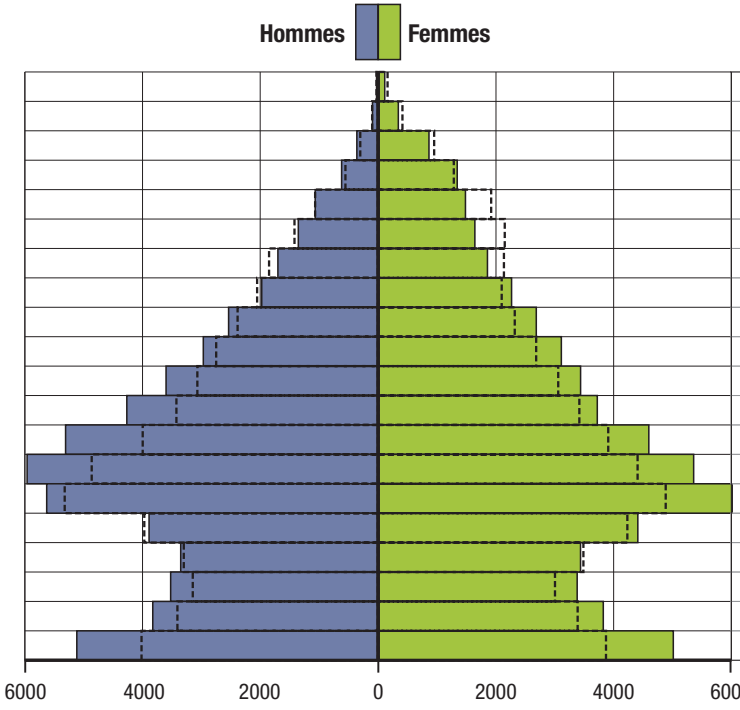

	Hommes 1998	Femmes 1998	Hommes 2008	Femmes 2008
95 ans +	24	157	22	109
90-94 ans	97	410	91	340
85-89 ans	299	949	357	861
80-84 ans	551	1 283	616	1 341
75-79 ans	1 066	1 918	1 065	1 481
70-74 ans	1 417	2 149	1 352	1 641
65-69 ans	1 849	2 135	1 699	1 855
60-64 ans	2 052	2 097	1 974	2 265
55-59 ans	2 384	2 319	2 537	2 685
50-54 ans	2 748	2 683	2 967	3 111
45-49 ans	3 068	3 058	3 600	3 438
40-44 ans	3 424	3 417	4 267	3 722
35-39 ans	3 997	3 908	5 308	4 598
30-34 ans	4 864	4 407	5 962	5 360
25-29 ans	5 323	4 885	5 629	6 015
20-24 ans	3 970	4 233	3 889	4 411
15-19 ans	3 299	3 486	3 351	3 437
10-14 ans	3 146	3 003	3 522	3 380
5-9 ans	3 407	3 388	3 826	3 824
< 5 ans	4 017	3 870	5 117	5 014

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national (1998 – 2008).

Au 1er janvier 2008, la commune de Schaerbeek compte officiellement 116 039 habitants (57 151 hommes et 58 888 femmes), on dénombrait également 3 895 personnes dans le Registre d'attente (en 2007). 11,1 % de la population de la Région bruxelloise vit à Schaerbeek. Depuis 10 ans, on observe, une augmentation de la population dans toutes les catégories d'âges, à l'exception des femmes âgées de 65 à 79 ans.

2.2 Structure de la population par âge et par sexe

Tableau 1 : Évolution des caractéristiques de la population à Schaerbeek et en Région bruxelloise de 1998 à 2008.

	Schaerbeek			Région bruxelloise		
	1998	2003	2008	1998	2003	2008
% < 3 ans	4,6 %	4,9 %	5,6 %	3,9 %	4,2 %	4,5 %
% < 18 ans	23,7 %	24,2 %	24,7 %	20,9 %	21,4 %	21,9 %
% < 20 ans	26,4 %	26,5 %	27,1 %	23,2 %	23,6 %	24,2 %
% 18-64 ans	62,7 %	63,6 %	64,2 %	61,9 %	62,8 %	63,6 %
% 20-64 ans	60,0 %	61,3 %	61,8 %	59,6 %	60,6 %	61,3 %
% 65 ans et plus	13,7 %	12,2 %	11,1 %	17,2 %	15,9 %	14,5 %
% 80 ans et +	3,6 %	3,4 %	3,2 %	4,5 %	4,6 %	4,7 %
Indice de vieillissement (≥ 65 ans / 0-19 ans)	51,8	46,0	40,8	74,0	67,2	60,0
Indice de dépendance (0-19 + ≥ 65 ans) / (20-64 ans)	66,7	63,2	61,8	67,8	65,1	63,0
Indice d'intensité du vieillissement (> 80 ans / ≥ 65 ans)	26,4	28,3	29,1	26,3	28,8	32,4

Sources : SPF Economie - DGSIE, Registre national.

L'indice de vieillissement est calculé comme le rapport entre les personnes en âge d'être pensionnés (les 65 ans et +) et les jeunes de moins de 20 ans.
L'indice de dépendance est calculé comme le rapport entre les personnes en âge soit d'étude (moins de 20 ans), soit de pension (65 ans et +) et les personnes entre 20 et 64 ans.
L'intensité du vieillissement est la part des plus âgés (plus de 80 ans) au sein des plus de 65 ans.

La population de Schaerbeek est globalement plus jeune que celle de l'ensemble de la Région bruxelloise. L'indice de vieillissement y est beaucoup plus faible que celui de la Région. On note une évolution similaire à la tendance régionale avec une augmentation de la proportion des jeunes et une diminution de la proportion de personnes de plus de 65 ans.

Au cours des dernières années, la population de la Région bruxelloise rajeunit. La commune de Schaerbeek suit l'évolution de la Région mais son âge moyen est encore plus faible.

Figure 3 : Évolution de l'âge moyen à Schaerbeek et en Région bruxelloise de 2000 à 2007.

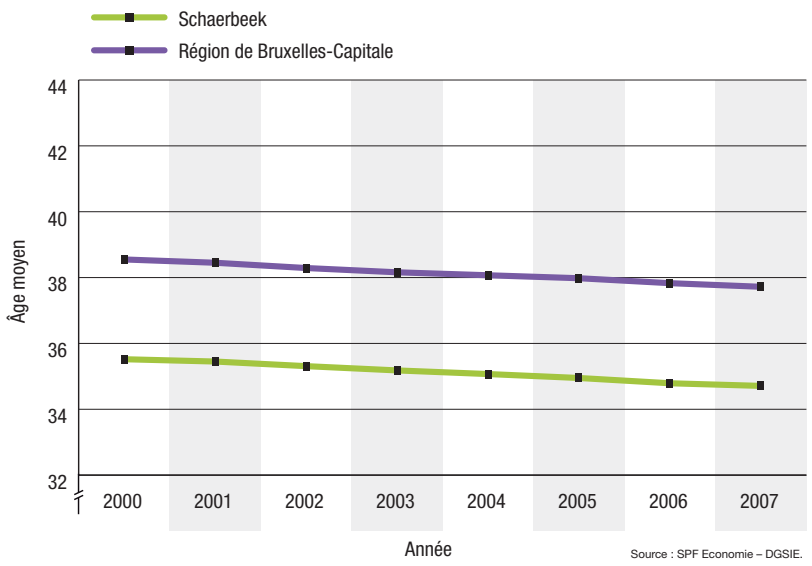

2.3 Ménages

2.3.1 COMPOSITION DES MÉNAGES

Tableau 2 : Composition des ménages à Schaerbeek et en Région bruxelloise au 01/01/2007 (tableau alternatif [7]).

	Schaerbeek		Région bruxelloise	
	Nombre de ménages	% de ménages	Nombre de ménages	% de ménages
Homme isolé	12 849	25,0	118 947	23,7
Femme isolée	11 545	22,5	128 742	25,6
Couple sans enfants	7 184	14,0	82 178	16,4
Couple avec enfants	12 574	24,5	106 178	21,1
Famille monoparentale (mère)	5 017	9,8	47 068	9,4
Famille monoparentale (père)	853	1,7	7 660	1,5
Autre type de ménage	1 370	2,7	11 492	2,3
Nombre total de ménages privés	**51 392**	**100,0**	**502 265**	**100,0**

Source : Studiedienst van de Vlaamse Regering, 2007.

47,5 % des ménages sont des ménages d'une personne. Attention, il s'agit bien de la proportion des ménages, à ne pas confondre avec la proportion de personnes vivant seules. Un ménage peut être constitué d'une ou plusieurs personnes, une personne isolée sera donc considérée comme un ménage d'une personne. Par exemple, les 12 849 hommes isolés de Schaerbeek représentent 25,0 % des ménages mais seulement 11,3 % de la population totale.

61,5 % des ménages au moins n'ont pas d'enfants (au moins 65,7 % en Région de Bruxelles-Capitale). 31,9 % des ménages avec enfants sont des familles monoparentales. Ce sont surtout des mères avec leurs enfants, mais il y a aussi 853 pères avec enfants à Schaerbeek.

La composition des ménages diffère selon le secteur statistique. Les cartes ci-dessous donnent plus d'informations à ce propos.

(7) Contrairement aux tableaux de la Direction générale Statistique et Information économique, dans ce tableau-ci sont considérés comme couples non seulement les couples mariés mais aussi les cohabitants non mariés.

2.3 Ménages

2.3.2 MÉNAGES ISOLÉS

Carte 3 : Proportion de ménages d'une personne par secteur statistique à Schaerbeek au 01/01/2007.

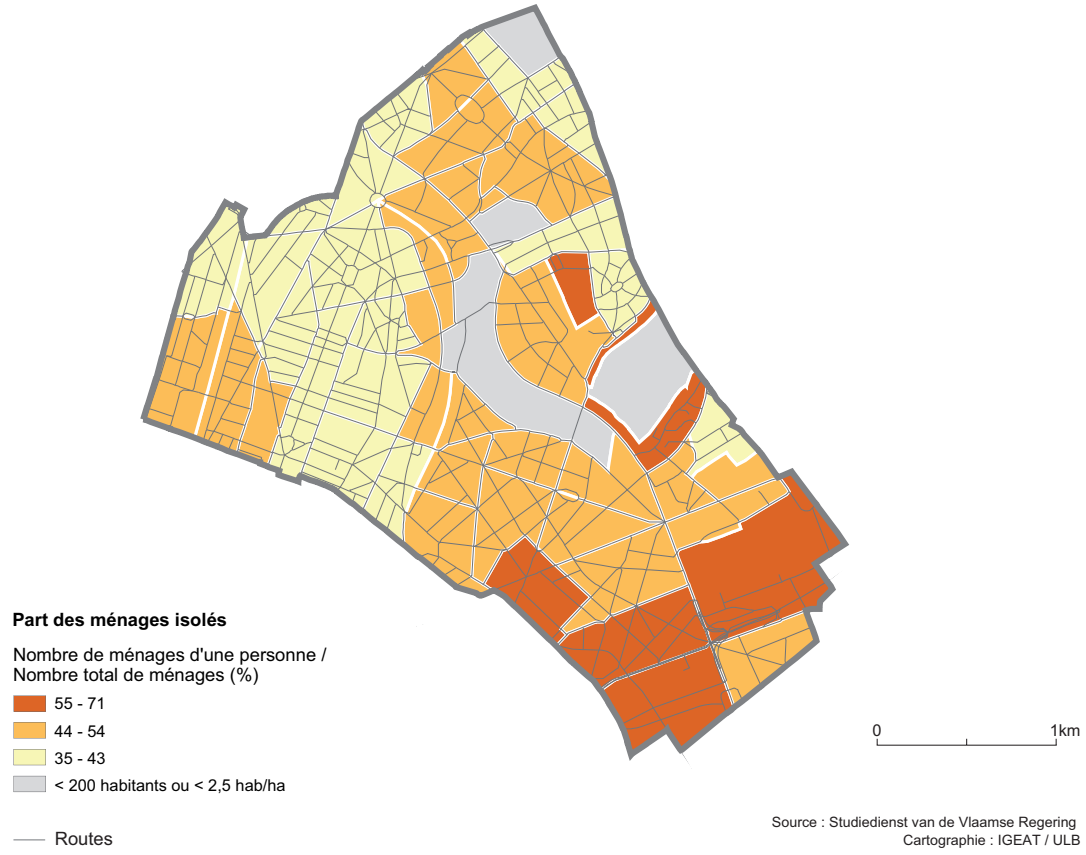

La proportion de ménages d'une personne est plus faible à Schaerbeek (47,5 %) que dans l'ensemble de la Région (49,3 %). On ne retrouve plus de 70 % de ménages d'une personne que dans le secteur «A883- Rue Theunis Pierre» (71,1 %). La proportion de ménages d'une personne est la plus faible dans le secteur «A04- Rue de l'Olivier» (35,0 %).

2.3 Ménages

2.3.3 MÉNAGES MONOPARENTAUX

Carte 4 : Proportion de ménages monoparentaux par secteur statistique à Schaerbeek au 01/01/2007.

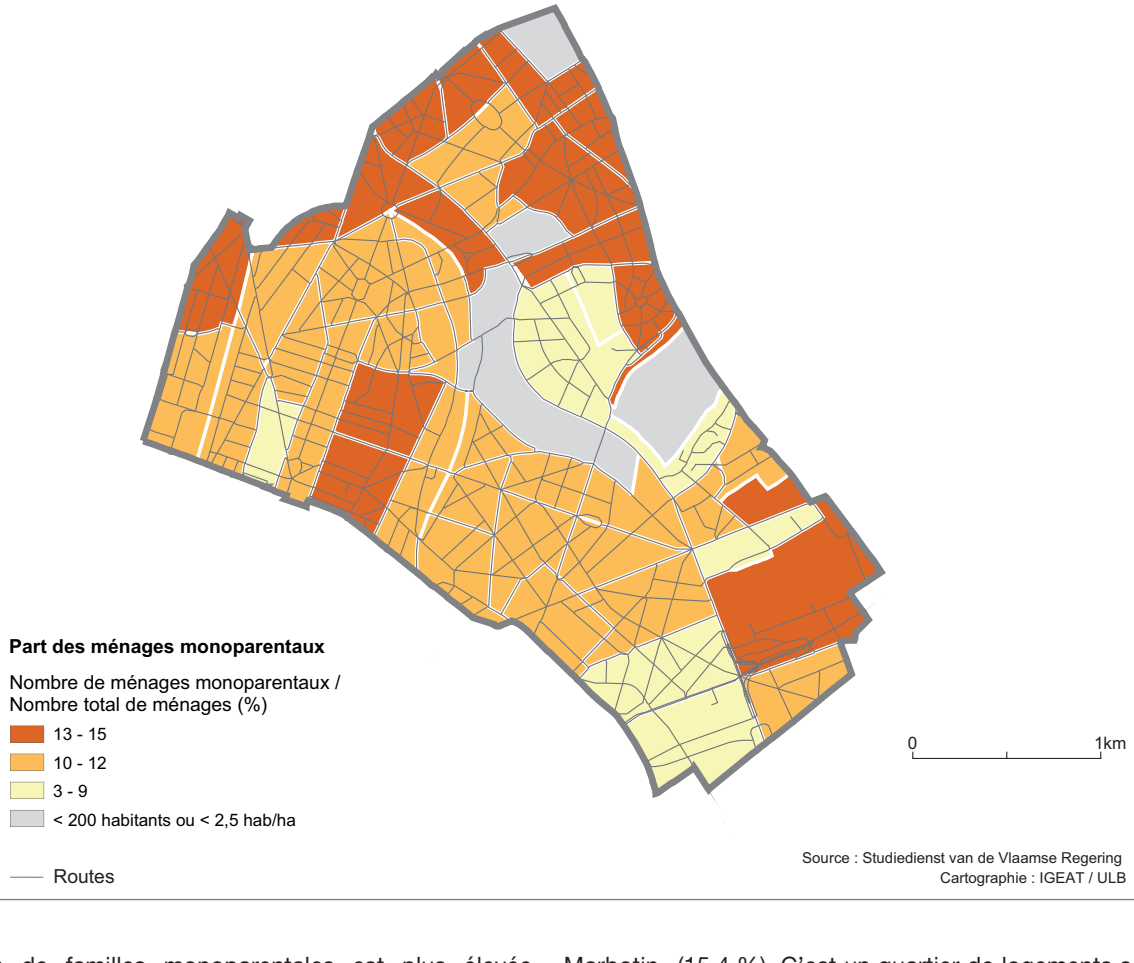

La proportion de familles monoparentales est plus élevée à Schaerbeek (11,5 %) que dans l'ensemble de la Région (10,9 %). Cette proportion s'élève à 31,9 % de l'ensemble des familles avec enfants, ce qui représente une proportion élevée parmi les communes bruxelloises. La proportion de familles monoparentales est la plus élevée dans le secteur «A22-Marbotin» (15,4 %). C'est un quartier de logements sociaux, les parts de familles monoparentales y sont souvent plus élevées car c'est un critère de priorité pour y accéder. La proportion la plus faible s'observe dans le secteur «A883- Rue Theunis Pierre» (3,3 %).

2.4 Multiculturalité

Tableau 3 : Principales nationalités à Schaerbeek et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

Schaerbeek

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	**116 039**	**100,0**
Belgique	81 817	70,5
Maroc	6 099	5,3
Turquie	4 570	3,9
France	3 284	2,8
Pologne	2 367	2,0
Italie	2 361	2,0
Espagne	1 573	1,4
Portugal	1 269	1,1
Roumanie	972	0,8
Grèce	904	0,8

Région bruxelloise

Nationalité	Nombre	%
Total (+ réfugiés)	**1 048 491**	**100,0**
Belgique	753 448	71,9
France	46 006	4,4
Maroc	39 095	3,7
Italie	26 695	2,5
Espagne	19 210	1,8
Portugal	16 127	1,5
Pologne	15 645	1,5
Turquie	10 516	1,0
Allemagne	8 886	0,8
Roumanie	8 718	0,8

Sources : SPF Economie – DGSIE, Registre National, 2008.

En 2008, 29,5 % de la population de la commune de Schaerbeek est de nationalité non belge [8], ce qui est plus haut que la moyenne de la Région bruxelloise (28,1 %).

(8) Il s'agit de la nationalité et non de l'origine. Suite aux naturalisations, une grande part de la communauté immigrée est de nationalité belge. Les statistiques par nationalités permettent néanmoins de mettre en évidence les migrations les plus récentes.

2.4 Multiculturalité

Figure 4 : Distribution de la population non belge à Schaerbeek et en Région bruxelloise au 01/01/2008.

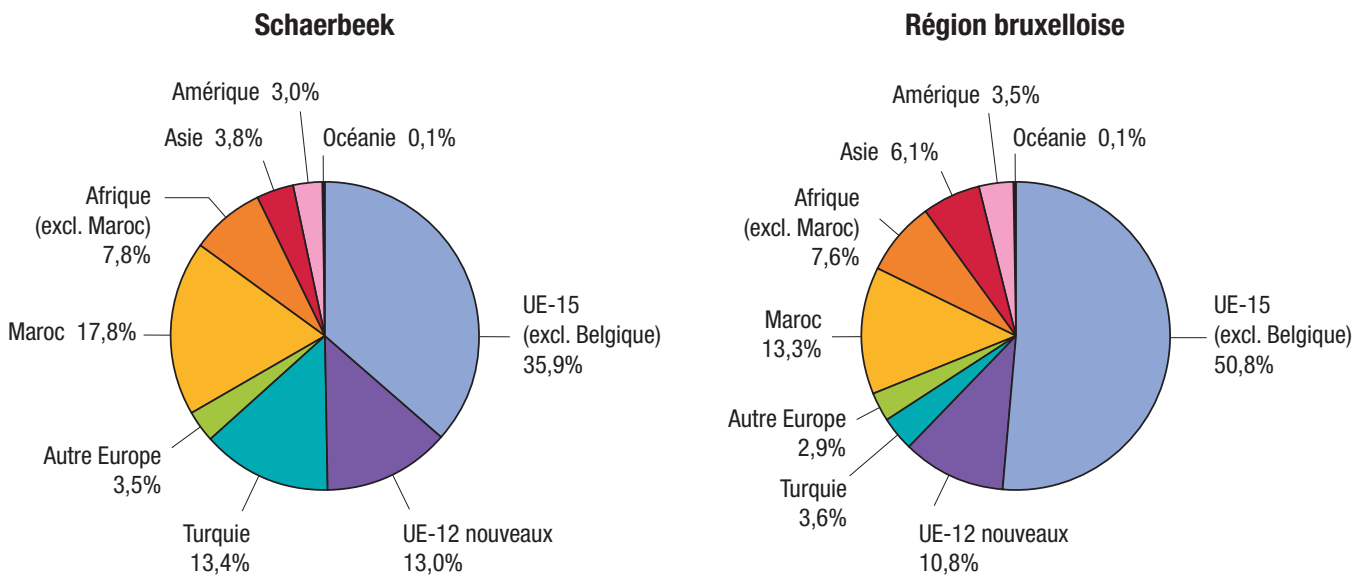

Source : SPF Economie – DGSIE.

Moins nettement à Schaerbeek (35,9 %) que pour la totalité de la Région (50,8 %), la majeure partie de la population non belge provient des 15 pays de l'Union européenne (membres avant 2004 [9]). Parmi les non-Belges, la communauté la plus importante est représentée par les Marocains (17,8 % des non-Belges, 5,3 % de la population totale) suivie par les Turcs (13,4 % des non-Belges, 3,9 % de la population totale), les Français (9,6 % des non-Belges), les Polonais (6,9 % des non-Belges) et les Italiens (6,9 % des non-Belges).

Schaerbeek est la commune bruxelloise comptant le plus de personnes de nationalité turque (4 570 personnes). La part des Turcs parmi les non-Belges est plus importante à Saint-Josse-Ten-Noode (17,8 % des non-Belges) mais avec des effectifs plus réduits (1 417 personnes de nationalité turque).

(9) UE 15 : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Royaume-Uni, Irlande, Grèce, Espagne, Portugal, Autriche, Finlande, Suède.

UE-12 nouveaux : Chypre, Hongrie, Malte, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie.

3. CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs socio-économiques, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Insertion sur le marché du travail» et «Revenus» dans la thématique «Economie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.1 STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL

Tableau 4 : Statut socio-économique général de la population de Schaerbeek au 31/12/2007 par sexe et tranche d'âge.

Hommes		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	21 308	0,5	32,7	60,1	46,3	6,8	3,8
	Demandeur d'emploi	5 737	0,0	10,2	13,8	21,1	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	5 127	-	-	0,1	7,6	84,7	91,5
	Autres	26 937	99,4	57,0	26,0	25,0	8,5	4,6
Population totale BCSS		59 109	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Femmes		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	15 433	0,3	24,3	47,0	31,6	2,3	0,8
	Demandeur d'emploi	5 366	0,0	11,9	14,4	14,8	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	7 234	-	-	0,4	12,0	75,5	89,7
	Autres	32 253	99,7	63,8	38,3	41,6	22,1	9,5
Population totale BCSS		60 286	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (hommes + femmes)		**Effectifs**	**0-17 ans**	**18-24 ans**	**25-49 ans**	**50-64 ans**	**65-79 ans**	**plus de 80 ans**
Population active	Emploi (salarié ou indépendant)	36 741	0,4	28,3	53,8	38,7	4,4	1,7
	Demandeur d'emploi	11 103	0,0	11,1	14,1	17,8	0,0	0,0
Population non-active	Pensionnés	12 361	-	-	0,2	9,9	79,7	90,2
	Autres	59 190	99,6	60,6	31,9	33,6	15,9	8,1
Population totale BCSS		119 395	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCSS [10], chiffres au 31/12/2007.

À Schaerbeek, 53,8 % des 25-49 ans ont un emploi (salarié ou indépendant), ce qui est moins que la moyenne régionale (57,0 %). Les 50-64 ans sont également moins nombreux à avoir un emploi (38,7 % contre 44,6 %). Par contre les 18-24 ans (28,3 % contre 27,3 %) et dans une moindre mesure les moins de 18 ans (0,4 % contre 0,4 %) sont aussi plus nombreux à travailler.

(10) Plus d'informations sur les données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) et la catégorie «autres» sont reprises dans le document «sources et références». Cette dernière comprend notamment les étudiants, les femmes/hommes au foyer…

3.1 Statut socio-économique de la population

3.1.2 MINEURS VIVANT DANS UN MÉNAGE SANS EMPLOI RÉMUNÉRÉ

Figure 5 : Part des mineurs vivant dans un ménage sans emploi rémunéré à Schaerbeek et en Région bruxelloise au 31/12/2005.

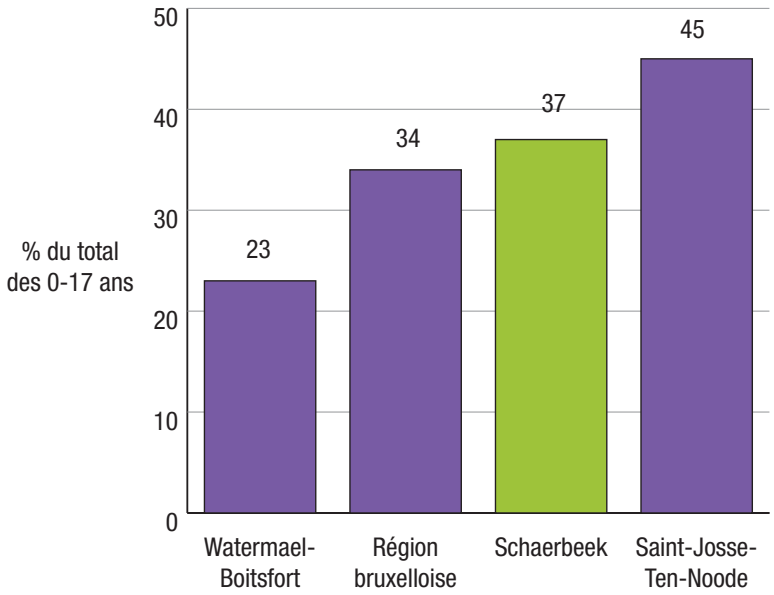

Source : BCSS au 31/12/2005.

37 % des jeunes de moins de 18 ans vivent dans un ménage sans revenu. C'est le quatrième pourcentage le plus élevé de la Région. Ce chiffre moyen cache néanmoins des différences qui existent sur le territoire communal [11].

(11) Pour plus d'informations, voir à la page 80 de l' «Atlas de la santé et du social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.2 Marché du travail

3.2.1 POPULATION ACTIVE

Tableau 5 : Taux d'activité [12] de la population de Schaerbeek et de la Région bruxelloise au 31/12/2007 par sexe et par tranche d'âge.

	Schaerbeek			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux d'activité	65,0	51,5	58,4	64,4	53,6	59,0
Taux d'activité des 15-24 ans	32,0	27,6	29,7	28,3	25,2	26,7
Taux d'activité des 25-49 ans	73,9	61,4	67,9	74,1	63,5	68,9
Taux d'activité des 50-64 ans	67,4	46,4	56,5	67,4	51,9	59,3
Taux d'activité des plus de 65 ans	6,2	1,8	3,6	7,2	2,1	4,1

Source : BCSS (chiffres au 31/12/07).

À Schaerbeek, le taux d'activité (58,4 %) est un peu inférieur à celui de la Région (59,0 %), surtout pour les femmes (51,5 % versus 53,6 %) alors qu'il est plus élevé pour les hommes (65,0 % contre 64,4 %). Un taux d'activité élevé chez les 15-24 ans peut traduire une plus faible propension de ceux-ci à poursuivre des études supérieures. Il est de 29,7 % dans la commune, contre 26,7 % dans l'ensemble de la Région bruxelloise.

(12) Le taux d'activité est la proportion de personnes effectivement présentes sur le marché de l'emploi (actifs occupés et demandeurs d'emploi) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

3.2 Marché du travail

3.2.2 DEMANDEURS D'EMPLOI

Tableau 6 : Taux de chômage et les caractéristiques des chômeurs de Schaerbeek et de la Région bruxelloise au 01/01/2008 par sexe.

	Schaerbeek			Région bruxelloise		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage	21,9	26,3	23,8	17,8	20,5	19,0
Taux de chômage des moins de 25 ans	33,1	40,4	36,6	29,8	33,7	31,7
Durée du chômage						
Moins d'un an	38,1	35,3	36,8	38,1	36,6	37,4
Un à deux ans	17,0	16,2	16,6	16,4	15,9	16,2
Deux à cinq ans	23,6	25,2	24,3	26,2	26,3	26,3
Plus de cinq ans	21,4	23,3	22,3	19,2	21,2	20,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon l'âge						
Moins de 25 ans	15,6	19,0	17,2	14,8	16,5	15,6
De 25 à 49 ans	69,8	68,4	69,1	69,0	68,7	68,8
50 ans et plus	14,6	12,6	13,7	16,2	14,9	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des chômeurs selon la nationalité						
Belges	63,9	71,1	67,4	67,3	72,6	69,9
UE sauf belges	8,3	8,5	8,4	10,5	11,5	11,0
Hors UE	27,8	20,4	24,3	22,2	16,0	19,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BNB, SPF Economie - SPF Economie – DGSIE, ACTIRIS, Steunpunt-WSE, calculs Observatoire de l'emploi, Actiris.

Le taux de chômage est plus élevé à Schaerbeek (23,8 %) que dans la Région (19,0 %) y compris pour les moins de 25 ans (36,6 % contre 31,7 %). Au 1er janvier 2008, 36,8 % des chômeurs étaient au chômage depuis moins d'un an (contre 37,4 % pour la Région) et 22,3 % y étaient depuis plus de 5 ans (contre 20,2 %). Les chômeurs de Schaerbeek sont un peu plus jeunes que dans l'ensemble de la Région, surtout les hommes.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.1 REVENU MOYEN ET MÉDIAN

Tableau 7 : Revenu moyen et médian en euros par an, par habitant et déclaration d'impôts à Schaerbeek, en Région bruxelloise et en Belgique, revenus 2006.

	Revenu moyen par habitant (2006)	Revenu moyen par déclaration (2006)	Revenu médian par déclaration (2006)
Schaerbeek	10 125 €	19 776 €	14 547 €
Région bruxelloise	11 988 €	22 516 €	15 932 €
Belgique	14 173 €	24 949 €	18 833 €

Sources : Revenus moyens : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2007 (relatives aux revenus 2006).

Le revenu moyen par habitant est le revenu total divisé par la population totale et le revenu moyen par déclaration est le revenu total divisé par le nombre de déclarations fiscales.
Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Les revenus moyens et médians à Schaerbeek sont inférieurs à ceux de l'ensemble de la Région bruxelloise [13], et donc aussi à ce que l'on observe dans le pays.

(13) Pour plus d'informations, voir le «Baromètre Social» de l'Observatoire de la Santé et du Social.

3.3 Revenus et sources de revenus

Carte 5 : Revenu moyen par unité de consommation par secteur statistique à Schaerbeek, revenus 2006.

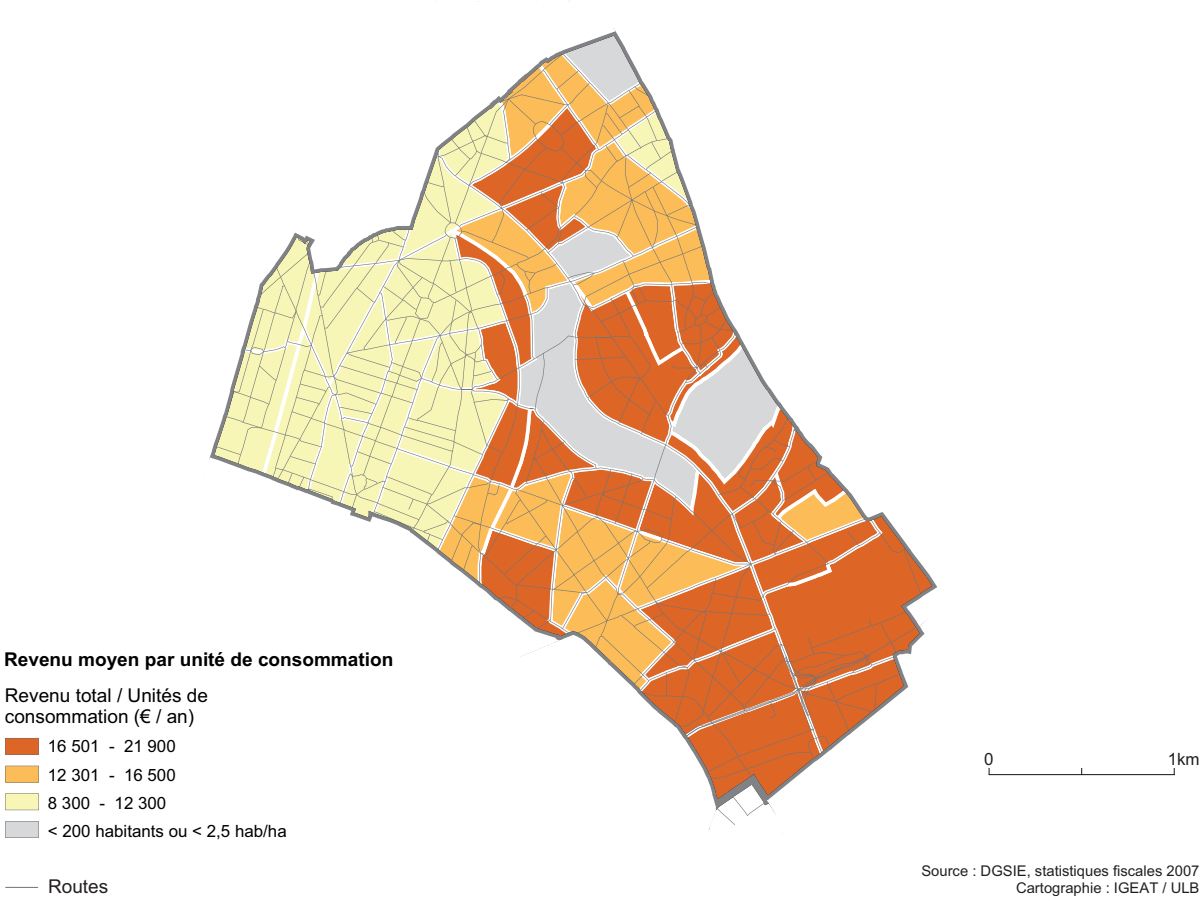

Le revenu moyen par unité de consommation a été calculé en rapportant le revenu total déclaré par rapport au nombre total d'unités de consommation du quartier. Les unités de consommation réévaluent la population en tenant compte de la structure des ménages, celle-ci ayant une influence sur la structure des dépenses. Les unités de consommation sont définies de la façon suivante : le premier adulte d'un ménage vaut 1 unité de consommation, les autres adultes 0,5 et les enfants de moins de 13 ans 0,3.

À Schaerbeek, la valeur maximale est de 21 919 €/an, observée dans le secteur «A831- Avenue G. Latinis». Le minimum est de 8 330 €/an pour le secteur «A40- Rue de Brabant».

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.2 CLASSES DE REVENUS

Figure 6 : Composition du revenu imposable globalement par classe de montant par déclaration, parts en 2005 à Schaerbeek et en Région bruxelloise.

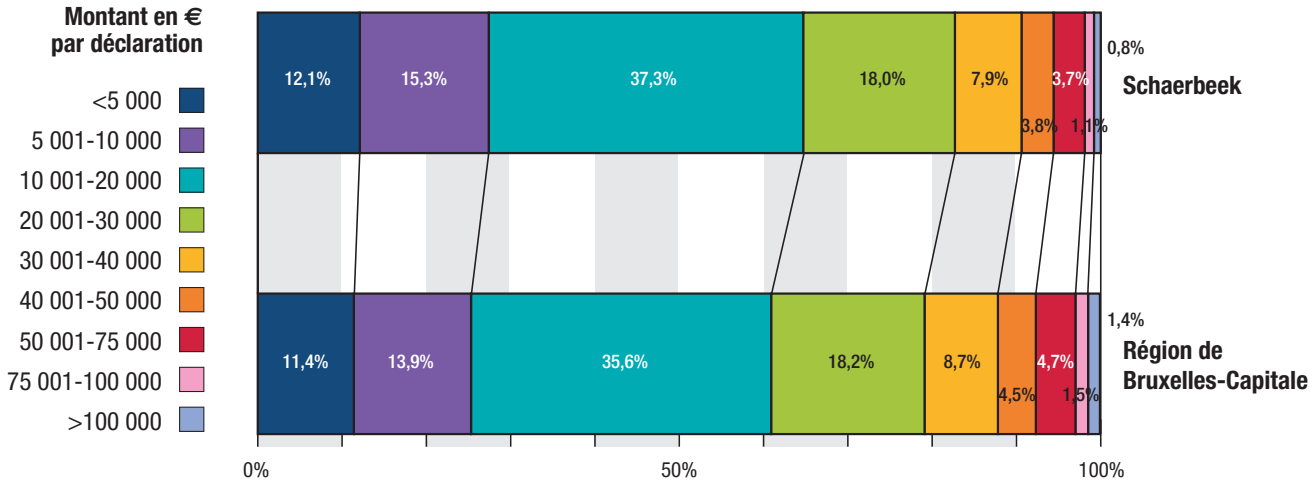

Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

La part des faibles revenus (< 10 000 € par déclaration) est plus importante à Schaerbeek que dans la Région bruxelloise et celle des plus hauts revenus (> 75 000 € par déclaration) plus faible (respectivement 27,4 % et 1,9 % contre 25,3 % et 2,9 %).

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.3 SOURCES DU REVENU

Figure 7 : Composantes du revenu imposable globalement, parts en 2005 à Schaerbeek et en Région bruxelloise.

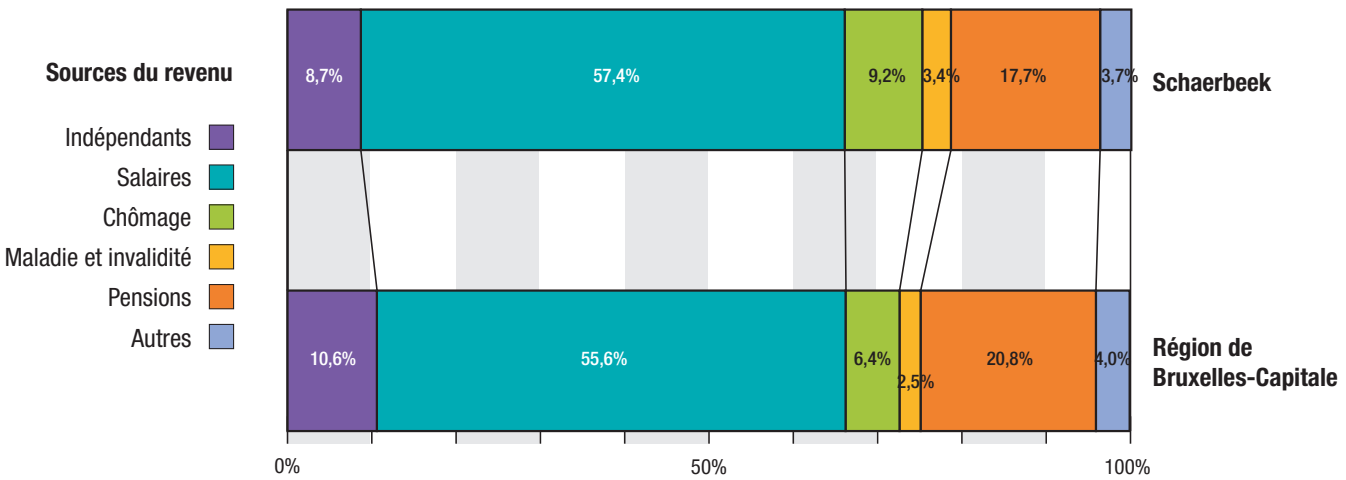

Source : SPF Economie – DGSIE, statistiques fiscales 2006 (relatives aux revenus 2005).

Les revenus du chômage (9,2 %) prennent donc une part plus importante dans l'ensemble des ressources à Schaerbeek que dans l'ensemble de la Région (6,4 %). La part des salaires est plus importante (57,4 % contre 55,6 %) et celle des pensions est plus faible que dans la Région (17,7 % contre 20,8 %).

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.4 PERSONNES VIVANT AVEC UN REVENU MINIMUM OU DE REMPLACEMENT

Tableau 8 : Nombres et pourcentages de personnes avec un revenu minimum ou de remplacement en 2008 à Schaerbeek et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Schaerbeek		Région bruxelloise	
	Nombre	%	Nombre	%
Jeunes (18-25 ans)	**11 076**	**100,0**	**93 462**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	1 115	10,1	7 177	7,7
Allocation de chômage	1 390	12,5	8 264	8,8
Allocation pour handicapés	62	0,6	516	0,6
Total de jeunes avec allocations	2 567	23,2	15 957	17,1
Population active (18-64 ans)	**74 514**	**100,0**	**667 026**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	3 903	5,2	20 385	3,1
Allocation de chômage	12 249	16,4	91 409	13,7
Allocation pour handicapés	1 264	1,7	11 198	1,7
Total de 18-64 ans avec allocations	17 416	23,4	122 992	18,4
Personnes âgées (≥ 65 ans)	**12 830**	**100,0**	**152 045**	**100,0**
CPAS : revenu d'intégration sociale ou équivalent	162	1,3	1 349	0,9
Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)	1 301	10,1	17 256	11,3
Allocation pour handicapés	650	5,1	8 155	5,4
Total de personnes âgées avec allocations	2 113	16,5	26 760	17,6

Sources : SPP Intégration Sociale – janvier 2008, ONEM, SPF Sécurité Sociale, Office National des Pensions 2008.

23,4 % de la population active et 23,2 % des jeunes vivent d'une allocation de remplacement à Schaerbeek. La proportion de la population qui vit du CPAS ou d'une allocation de remplacement est plus élevée à Schaerbeek que dans l'ensemble de la Région. 16,5 % des personnes âgées bénéficient d'une garantie de revenu, d'une allocation d'invalidité ou d'un revenu d'intégration sociale ou équivalent.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.5 POPULATION BÉNÉFICIAIRE D'UN REVENU CPAS

Tableau 9 : Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Schaerbeek et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Schaerbeek				Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	3	2	5	28 695	42	31	73	229 420
18-24	936	186	1122	11 076	5 791	1 355	7 146	93 462
25-49	1731	468	2199	47 899	11 211	3 908	15 119	411 019
50-64	544	73	617	15 539	4 553	666	5 219	162 545
≥65	145	22	167	12 830	1 103	232	1 335	152 045
Total	3359	751	4110	116 039	22 700	6 192	28 892	1 048 491

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Tableau 10 : Pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et équivalent au 31/12/2007 à Schaerbeek et en Région bruxelloise par catégorie d'âges.

	Schaerbeek				Région bruxelloise			
Âge	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population	RIS	RIS équivalent	RIS + équivalent	Population
<18	0,0	0,0	0,0	100 %	0,0	0,0	0,0	100 %
18-24	8,5	1,7	10,1	100 %	6,2	1,4	7,6	100 %
25-49	3,6	1,0	4,6	100 %	2,7	1,0	3,7	100 %
50-64	3,5	0,5	4,0	100 %	2,8	0,4	3,2	100 %
≥65	1,1	0,2	1,3	100 %	0,7	0,2	0,9	100 %
Total	2,9	0,6	3,5	100 %	2,2	0,6	2,8	100 %

Sources : SPP Intégration sociale - décembre 2007, DGSIE : Registre national (population au 01/01/2008).

Fin 2007, 3,5 % de la population de Schaerbeek bénéficiait d'un revenu du CPAS, ce qui est beaucoup plus que dans l'ensemble de la Région bruxelloise (2,8 %). La catégorie d'âges dans laquelle les bénéficiaires sont proportionnellement les plus représentés est celle des 18-24, aussi bien à Schaerbeek que dans la Région bruxelloise.

3.3 Revenus et sources de revenus

Figure 8 : Évolution de la proportion de bénéficiaires d'un RIS ou équivalent à Schaerbeek et en Région bruxelloise entre 2000 et 2007.

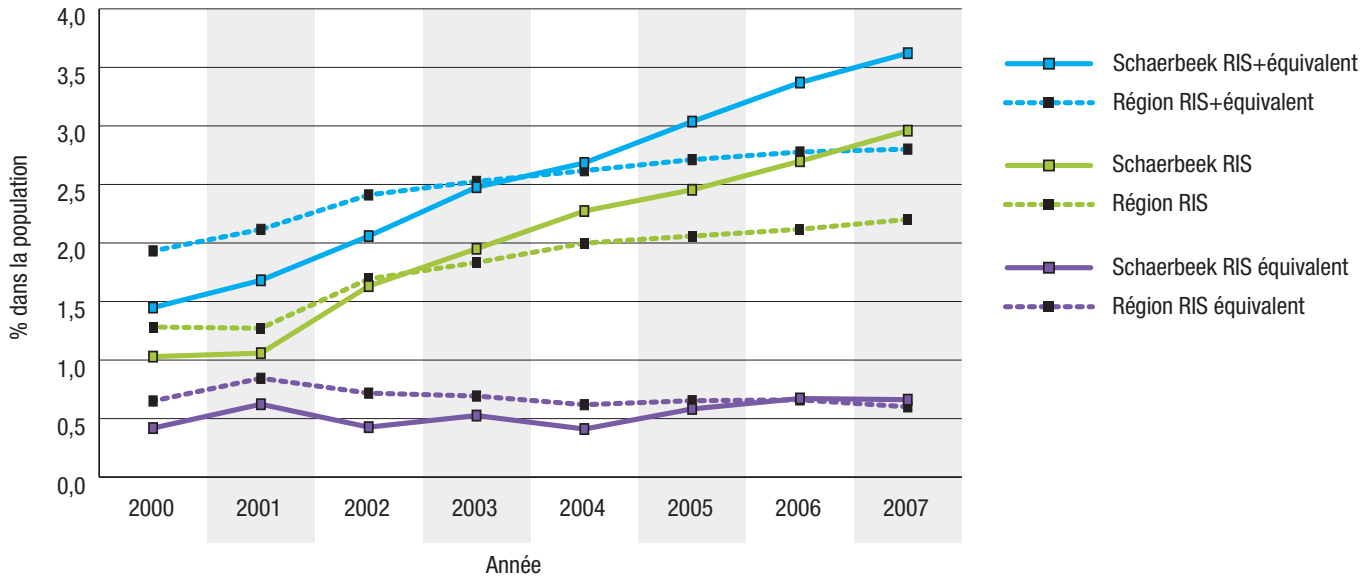

Sources : SPP Intégration sociale données au 31/12/2007, SPF Economie – DGSIE, Registre national.

Entre 2000 et 2007, la part des personnes bénéficiaires d'un revenu du CPAS a tendance à augmenter à Schaerbeek, et ce de manière beaucoup plus rapide que pour l'ensemble de la Région bruxelloise.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.6 MISES AU TRAVAIL

Figure 9 : Nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 au CPAS de Schaerbeek entre 1999 et 2008.

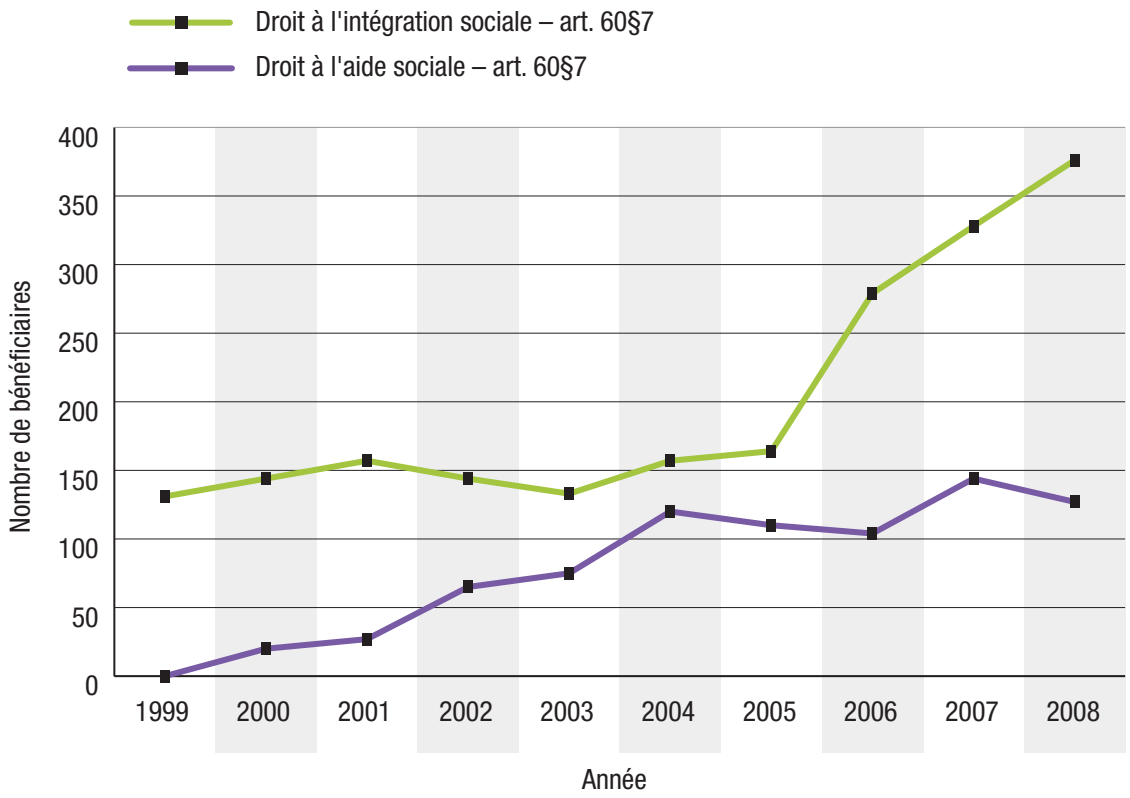

Source : SPP Intégration sociale.

Le nombre de personnes mises au travail via l'article 60§7 est en croissance à Schaerbeek entre 1999 et 2005. Depuis cette date, ce nombre augmente plus rapidement. Aussi bien les personnes bénéficiaires du DIS (droit à l'intégration sociale) que les personnes bénéficiaires du DAS (droit à l'aide sociale) peuvent être mises au travail par le CPAS dans le cadre de l'article 60§7.

3.3 Revenus et sources de revenus

3.3.7 PERSONNES À FAIBLES REVENUS (BIM OU OMNIO)

Tableau 11 : Nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Schaerbeek au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Schaerbeek	Nombre de titulaires				Nombre de personnes à charges			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	57	1 761	2 432	4 250	1 408	929	330	2 667
CPAS	65	3 479	109	3 653	2 877	1 270	43	4 190
GRAPA	1	12	947	960	52	129	119	300
Allocation pour handicapé	1	1 092	506	1 599	332	265	72	669
Allocation familiale majorée	138	8		146	3	4		7
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		1 202	26	1 231	623	650	33	1 306
OMNIO	1 081	1 022	15	2 118				
Total des bénéficiaires	1 346	8 576	4 035	13 957	5 295	3 247	597	9 139
Population totale BCSS	32 314	74 167	12 914	119 395	32 314	74 167	12 914	119 395

Source : BCSS 2008.

Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé (BIM ou OMNIO) et personnes à charge à Schaerbeek au 01/01/2008 par tranche d'âges.

Schaerbeek	% de titulaires dans la population				% de personnes à charges dans la population			
	<20	20-64	≥65	total	<20	20-64	≥65	total
VIPO	0,2	2,4	18,8	3,6	4,4	1,3	2,6	2,2
CPAS	0,2	4,7	0,8	3,1	8,9	1,7	0,3	3,5
GRAPA	0,0	0,0	7,3	0,8	0,2	0,2	0,9	0,3
Allocation pour handicapé	0,0	1,5	3,9	1,3	1,0	0,4	0,6	0,6
Allocation familiale majorée	0,4	0,0		0,1	0,0	0,0		0,0
Titulaire de 50 ans au moins et chômeur ≥ 1 an		1,6	0,2	1,0	1,9	0,9	0,3	1,1
OMNIO	3,3	1,4	0,1	1,8				
Total des bénéficiaires	4,2	11,6	31,2	11,7	16,4	4,4	4,6	7,7
Population totale BCSS	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : BCSS 2008.

Le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée pour l'assurance des soins de santé et les personnes à charge est un indicateur du nombre de personnes vivant dans des ménages à faibles revenus.

19,4 % de la population de Schaerbeek bénéficie (directement ou indirectement) de l'intervention majorée pour l'assurance soins de santé, comme titulaire ou comme personne à charge. C'est plus que dans la Région bruxelloise [14] (17,2 %). Schaerbeek compte d'avantage de bénéficiaires du CPAS (6,6 %), VIPO (5,8 %), de chômeurs âgés (2,1 %), «GRAPA» (1,1 %) et handicapés (1,9 %) que la moyenne de la Région (respectivement 4,9 %, 5,1 %, 2,0 %, 1,0 % et 2,2 % pour la Région).

(14) Pour la Région, voir le tableau 7 du Baromètre social de 2008 à la page 16.

4. SANTÉ

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs de santé, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Mortalité» dans la thématique «Santé» mais aussi «Structure par âge» dans la thématique «Démographie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

4.1 État de santé général

4.1.1 ESPÉRANCE DE VIE

Figure 10 : Évolution de l'espérance de vie à Schaerbeek et en Région bruxelloise par sexe.

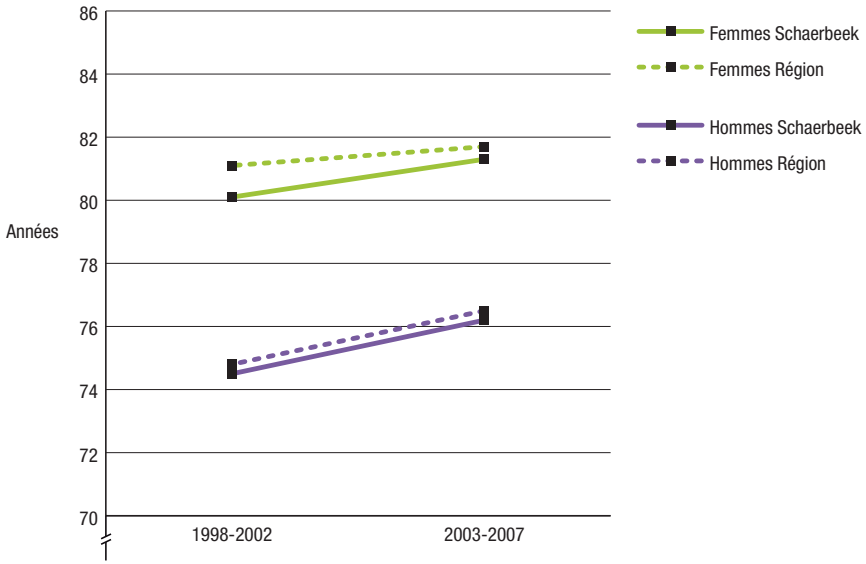

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la santé et du social.

L'espérance de vie à Schaerbeek est légèrement inférieure à celle de la Région. L'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes. La croissance de l'espérance de vie est plus importante pour les hommes que pour les femmes, aussi bien à Schaerbeek (respectivement +1,7 an contre +1,2 an) que dans la Région (respectivement +1,7 an contre +0,6 an).

4.1 État de santé général

4.1.2 SANTÉ SUBJECTIVE

Figure 11 : Santé perçue par âge et par sexe à Schaerbeek et en Région bruxelloise.

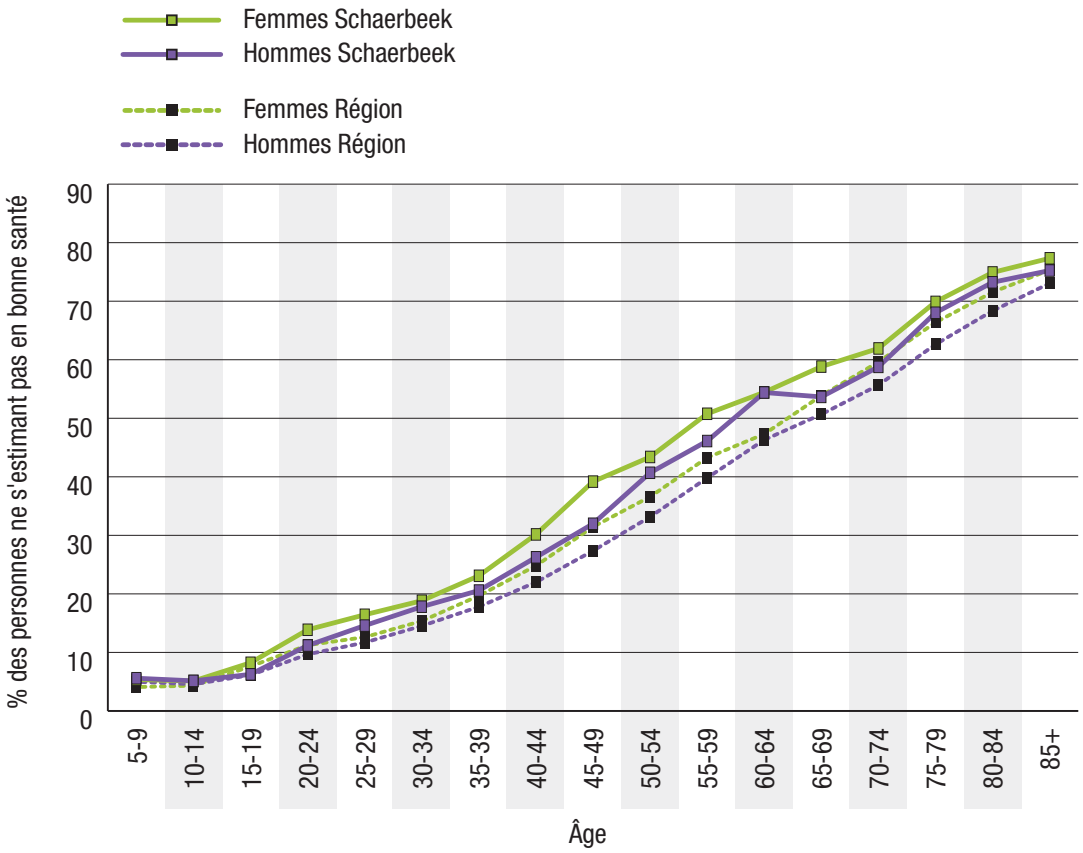

Source : Enquête socioéconomique générale 2001, calculs Patrick Deboosere (VUB Interface Demography).

La population de Schaerbeek s'estime en moins bonne santé que celle de la Région entière, surtout les femmes.

La santé perçue est utilisée comme indicateur de l'état de santé général de la population. Cette donnée semble être une bonne mesure tant pour des études exploratoires que pour la planification au niveau politique. C'est pourquoi les données de l'enquête socio-économique générale 2001 sur la santé perçue ont été analysées en détail dans l'«Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale» (chapitre 9).

4.1 État de santé général

4.1.3 MORTALITÉ

Tableau 13 : Principales causes de mortalité à tout âge à Schaerbeek, pour la période 2003-2007 et comparaisons avec la Région bruxelloise après standardisation [15] pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Maladies cardiovasculaires	548	203,6	-4 %	797	285,5	+6 %
Cancers	558	207,4	+4 %	513	183,7	+3 %
Maladies respiratoires	259	96,2	+8 %	270	96,7	+10 %
Maladies de l'appareil digestif	85	31,6	-10 %	9	3,2	-40 %
Maladies infectieuses et parasitaires	72	26,8	+27 %	103	36,9	**+29 %**
Causes externes	176	65,4	+9 %	123	44,1	+5 %
Accidents	85	31,6	+13 %	93	33,3	**+26 %**
Suicide	57	21,2	-1 %	16	5,7	**-45 %**
Total	1910	709,8	+2 %	2252	806,6	**+5 %**

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.
Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Schaerbeek, le taux de mortalité à tout âge est de 710 pour 100 000 pour les hommes et de 807 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, ce taux est significativement plus élevé pour les femmes (+5 %).

Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux maladies infectieuses et parasitaires, des accidents et une sous-mortalité significative liée aux suicides chez les femmes.

(15) Voir mode d'emploi.

4.1 État de santé général

Tableau 13bis : Principales causes de mortalité prématurée à Schaerbeek, période 2003-2007 et comparaison avec la Région bruxelloise après standardisation (16) pour l'âge.

	Hommes			Femmes		
	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région	Nombre de décès	Taux de mortalité (/100 000)	Différence de mortalité par rapport à la région
Cancer poumon et larynx	76	31,3	**+27,6 %**	28	11,7	-4,5 %
Cancer du sein (femmes)				25	10,4	-28,7 %
Diabète (total)	-	-	-	25	10,4	**+79,7 %**
Cardiopathies ischémiques	37	15,2	-24,7 %	-	-	-
Maladies cérébrovasculaires	22	9,1	+21,9 %	21	8,8	+44,4 %
Suicide	48	19,8	-0,7 %	-	-	-
Autres accidents	39	16,0	+32,7 %	-	-	-
Alcool (cause initiale)	26	10,7	-2,8 %	-	-	-
Total	528	217,3	-0,9 %	313	130,6	-0,5 %

Seules les causes comptant plus de 20 décès dans la commune durant la période 2003-2007 sont reprises dans ce tableau.
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de mortalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard.
Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Source : Bulletins statistiques de décès, Observatoire de la Santé et du Social.

À Schaerbeek, le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) est de 217 pour 100 000 pour les hommes et de 131 pour 100 000 pour les femmes. Après standardisation pour l'âge, il n'y a pas une différence significative par rapport à la Région.

Après standardisation pour l'âge, on observe un excès de mortalité significatif lié aux cancers du poumon et du larynx pour les hommes, et du diabète pour les femmes.

(16) Voir mode d'emploi.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.1 NATALITÉ

Figure 12 : Évolution du taux de natalité à Schaerbeek et en Région bruxelloise, 1998-2007.

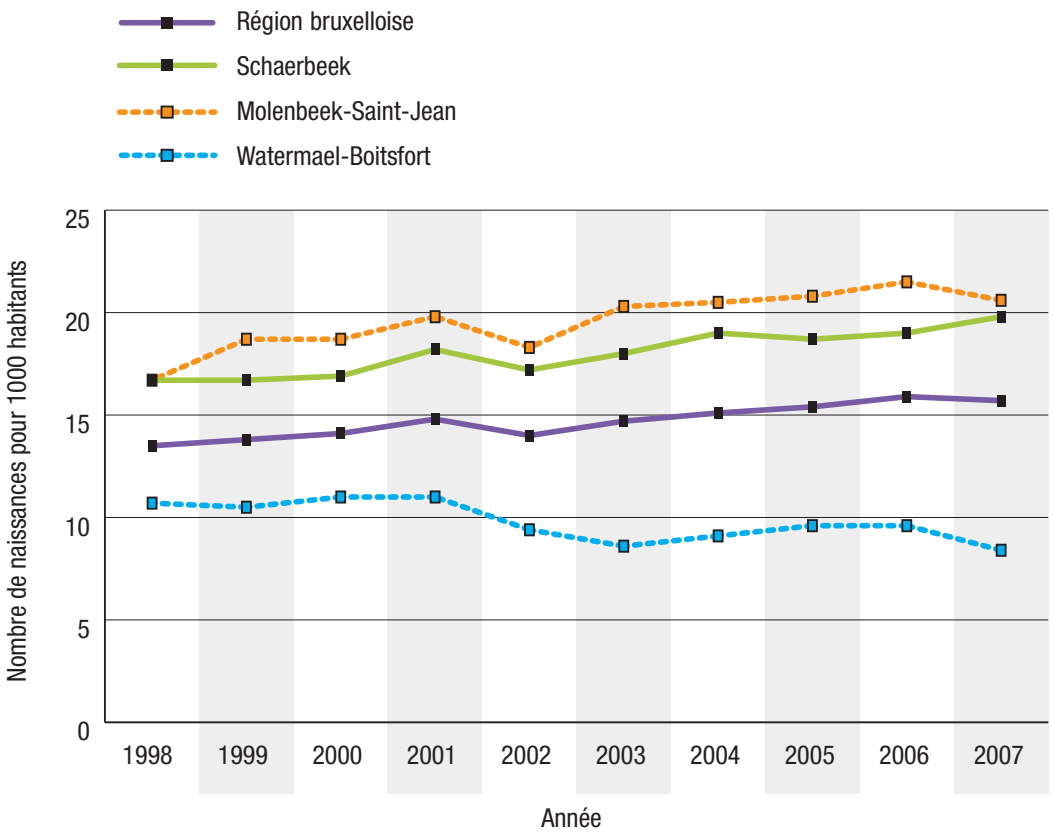

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

Entre 1998 et 2007, le nombre absolu de naissances vivantes et le taux de natalité sont en légère augmentation à Schaerbeek, à l'exception d'une légère baisse en 2002. Le taux de natalité de la commune était un des plus fort de la Région (proche de celui de Molenbeek-Saint-Jean).

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 13 : Évolution du nombre absolu de naissances vivantes à Schaerbeek, 1998-2007 selon deux sources différentes.

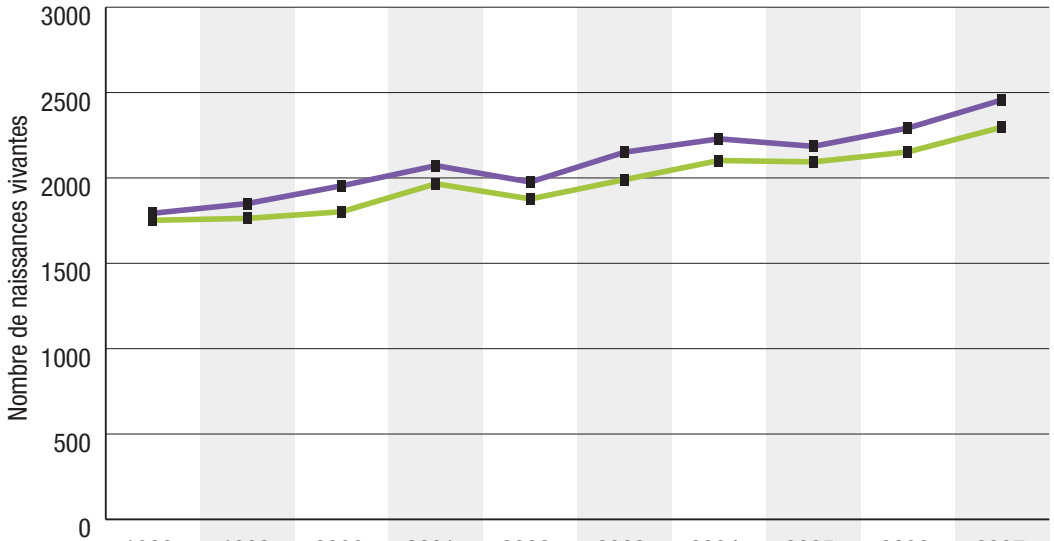

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bulletins statistiques	1 793	1 850	1 954	2 072	1 976	2 151	2 229	2 185	2 292	2 457
Registre national	1 752	1 763	1 802	1 966	1 877	1 990	2 102	2 094	2 152	2 297

Sources : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social et DGSIE : Registre national.

Le chiffre officiel sur le nombre de naissances est celui du Registre national, constitué sur base des registres de population des communes.
Une autre source d'information concernant les naissances est constituée par les bulletins statistiques de naissances qui sont complétés par les professionnels de la santé et les services d'état civil de la commune de naissance. Cette source prend en compte toutes les naissances, quel que soit le statut de résidence de la mère. Dans la plupart des communes, le nombre de naissances enregistrées via cette source est plus élevé que celui enregistré par le Registre national. Les naissances non enregistrées concernent d'une part des enfants dont la mère est inscrite au Registre d'attente et d'autre part des situations particulières (personnel diplomatique lié aux institutions internationales, personnes sans domicile fixe, personnes en situation irrégulières).

À Schaerbeek, la différence entre les deux sources d'information est perceptible (160 personnes en 2007). Cela veut dire qu'il y a des naissances non enregistrées dans le Registre national.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.2 CARACTÉRISTIQUES DES NAISSANCES ET DES MÈRES

Figure 14 : Caractéristiques sociales du ménage des nouveaux-nés [17] à Schaerbeek et en Région bruxelloise au 01/01/2007.

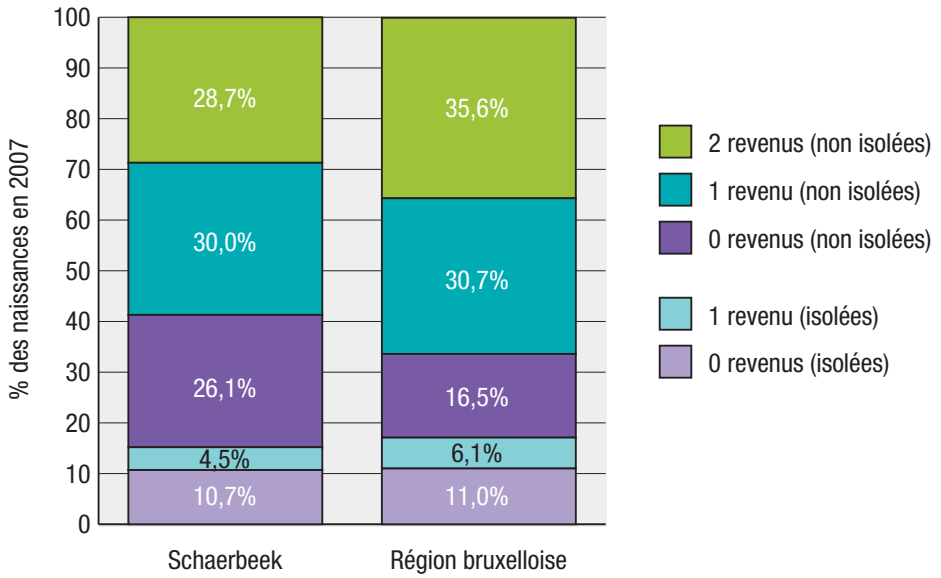

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Schaerbeek, 36,8 % des naissances a lieu dans un ménage sans revenu du travail, ce qui est plus élevé que pour l'ensemble de la Région (27,5 %). Moins d'enfants naissent dans un ménage isolé à Schaerbeek (15,2 %) qu'en Région bruxelloise (17,1 %).

(17) Un ménage isolé est un ménage où la mère est seule au moment de la naissance.

4.2 Santé des jeunes enfants

Figure 15 : Évolution de la nationalité actuelle de la mère des nouveaux-nés à Schaerbeek, 1998-2007.

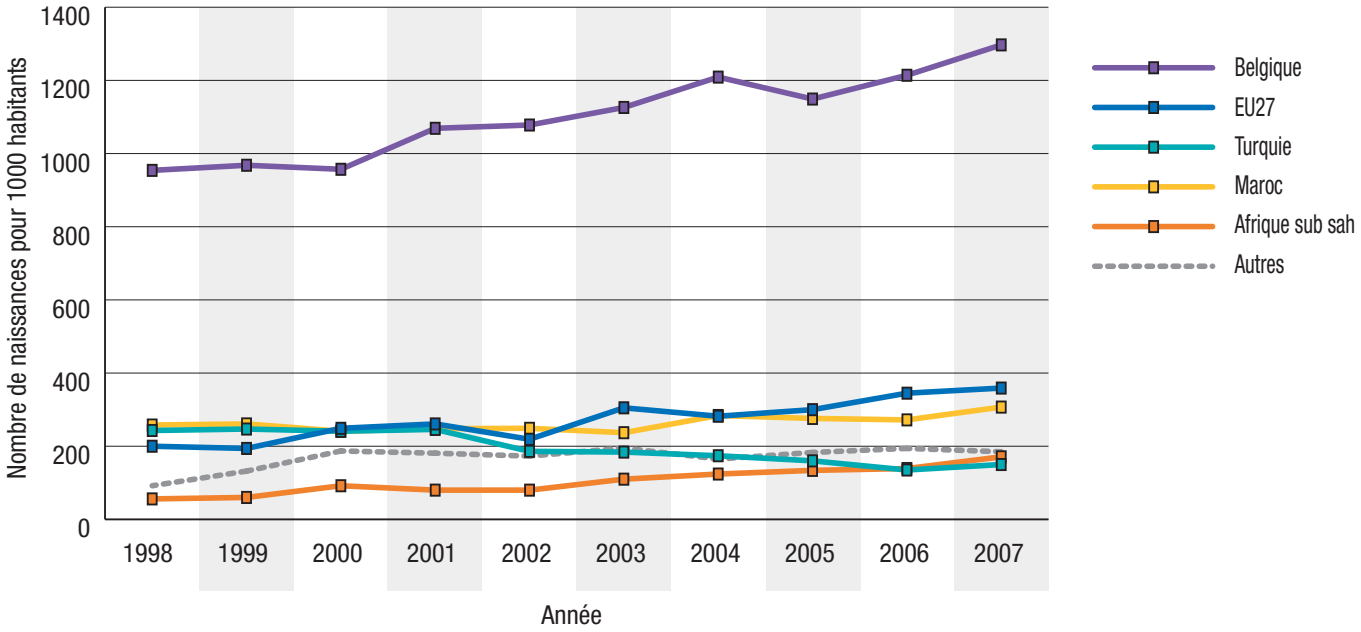

Source : Bulletins statistiques de naissances, Observatoire de la santé et du social.

À Schaerbeek en 2007, 53 % des naissances sont issues de mères de nationalité belge. Le nombre de naissances issues de mères de nationalité européenne est en augmentation et le nombre de naissances de mères de nationalité turque diminue. Cela ne signifie pas que le nombre absolu de mères d'origine turque diminue, c'est potentiellement un effet des naturalisations.

4.2 Santé des jeunes enfants

4.2.3 SANTÉ MATERNO-INFANTILE

Tableau 14 : Évolution des caractéristiques des naissances et des mères résidentes à Schaerbeek et en Région bruxelloise 2003-2007.

	Nombre Schaerbeek	% Schaerbeek*	% Région*
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Naissances multiples	364	3,2	3,5
Césariennes	1 903	**16,7**	17,4
Accouchements induits	2 984	26,9	26,3
Prématurés (< 37 semaines)	749	7,0	6,7
Grands prématurés (< 32 semaines)	120	1,1	1,0
Petits poids (< 2500g)	662	**6,0**	6,5
Mères < 20 ans	426	**3,7**	2,8
Mères ≥ 40 ans	361	**3,2**	4,0

* Pour 100 naissances vivantes (prématurés, petits poids de naissance) ou totales
Les différences statistiquement significatives par rapport à la Région de Bruxelles-Capitale sont indiquées en gras.
Si le pourcentage de la différence de natalité par rapport à la Région n'est pas en gras, la différence peut-être due au hasard. Il faut donc éviter de chercher des hypothèses explicatives, et ce même si le pourcentage est élevé.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Schaerbeek, les naissances issues de mères jeunes (3,7 %) sont proportionnellement plus nombreuses qu'en Région bruxelloise (2,8 %). Dans la commune, il y a une part inférieure de mères âgées (3,2 %) par rapport à la Région (4,0 %) et il y a moins de césariennes et de petits poids à la naissance.

4.2.4 MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Tableau 15 : Évolution de la mortalité périnatale, infantile et fœto-infantile parmi les naissances de mères résidentes à Schaerbeek et en Région bruxelloise, 2003-2007.

	Nombre Schaerbeek	Schaerbeek pour 1000 naissances	Région pour 1000 naissances
	2003-2007	2003-2007	2003-2007
Mortalité périnatale (1)	84	7,4	7,2
Mortalité infantile (2)	53	4,7	4,3
Mortalité fœto-infantile (3)	108	9,5	9,2

(1) Décès avant la naissance, à partir de la 22ème semaine de gestation ou de 500g, ou au cours de la première semaine de vie (0-6 jours révolus) pour 1000 naissances totales.
(2) Décès entre la naissance et l'âge de un an (0-364 jours révolus) pour 1000 naissances vivantes.
(3) Décès entre la 22ème semaine de grossesse et la naissance (critère en vigueur depuis 1999, auparavant 28 semaines de gestation ou 1000g) ou au cours de la première année de vie pour 1000 naissances totales.

Sources : Bulletins statistiques de naissances et de décès, Observatoire de la santé et du social.

À Schaerbeek, il n'y a pas de différence significative de mortalités périnatale, infantile et fœto-infantile par rapport à la Région.

5. ÉDUCATION

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs à l'enseignement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Petite enfance» dans la thématique «Socio-culturel» mais aussi «Insertion sur le marché du travail» dans la thématique «Economie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

5.1 Population scolaire dans l'enseignement maternel

Tableau 16 : Nombre d'élèves dans l'enseignement maternel à Schaerbeek et en Région bruxelloise, début 2008.

	Schaerbeek	Région bruxelloise
Au lieu de résidence	6 193	46 958
Au lieu de scolarisation	4 897	51 041

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Remarques : les statistiques au lieu de résidence concernent les enfants résidant à Schaerbeek, quelque soit la commune dans laquelle ils suivent un enseignement. Elles rendent généralement assez bien compte de la réalité communale.

Les élèves scolarisés dans des écoles non subsidiées par les Communautés française et flamande (notamment les écoles internationales) ne sont pas repris dans ces chiffres.

5.2 Population scolaire dans l'enseignement obligatoire

Tableau 17 : Nombre d'élèves dans l'enseignement obligatoire à Schaerbeek et en Région bruxelloise, début 2008.

		Au lieu de résidence		
		Schaerbeek		Région bruxelloise
Niveau	**Filière**	**Nombre**	**% dans niveau**	**% dans niveau**
Primaire	Primaire	9 415	95,5	94,8
	Primaire spécialisé	446	4,5	5,2
	Primaire total	9 861	100,0	100,0
Secondaire 1	Secondaire	3 089	100,0	100,0
Secondaire 2	Général	1 330	45,0	51,2
	Technique	720	24,4	24,5
	Professionnel	904	30,6	24,3
	Total	2 954	100,0	100,0
Secondaire 3	Général	897	39,8	45,9
	Technique	721	32,0	30,9
	Professionnel	634	28,2	23,2
	Total	2 252	100,0	100,0
Secondaire spécialisé	Secondaire spécialisé	298	100,0	100,0
Secondaire 4	Professionnel	61	100,0	100,0
Nombre total d'élèves		**18 515**	-	-

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap, Calculs : IGEAT-ULB.

Le niveau secondaire 1 reprend les élèves aux deux premières années du secondaire, le secondaire 2, ceux en troisième et quatrième et le secondaire 3, ceux de cinquième et sixième années. Le niveau 4 représente la septième année du secondaire dans l'enseignement professionnel.
Par rapport à la moyenne régionale, les élèves du secondaire vivant à Schaerbeek ont tendance à plus s'orienter vers l'enseignement professionnel, et moins vers l'enseignement général.

La commune compte 18 515 élèves scolarisés, c'est-à-dire résidant dans la commune et suivant l'enseignement obligatoire. Attention, un élève résidant dans une autre commune peut très bien être scolarisé à Schaerbeek et inversement.

5.3 Rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire

Figure 16 : Rythmes scolaires des élèves dans l'enseignement secondaire (en première, troisième et cinquième année) vivant à Schaerbeek et en Région bruxelloise par sexe et filière au cours de l'année scolaire 2007-2008.

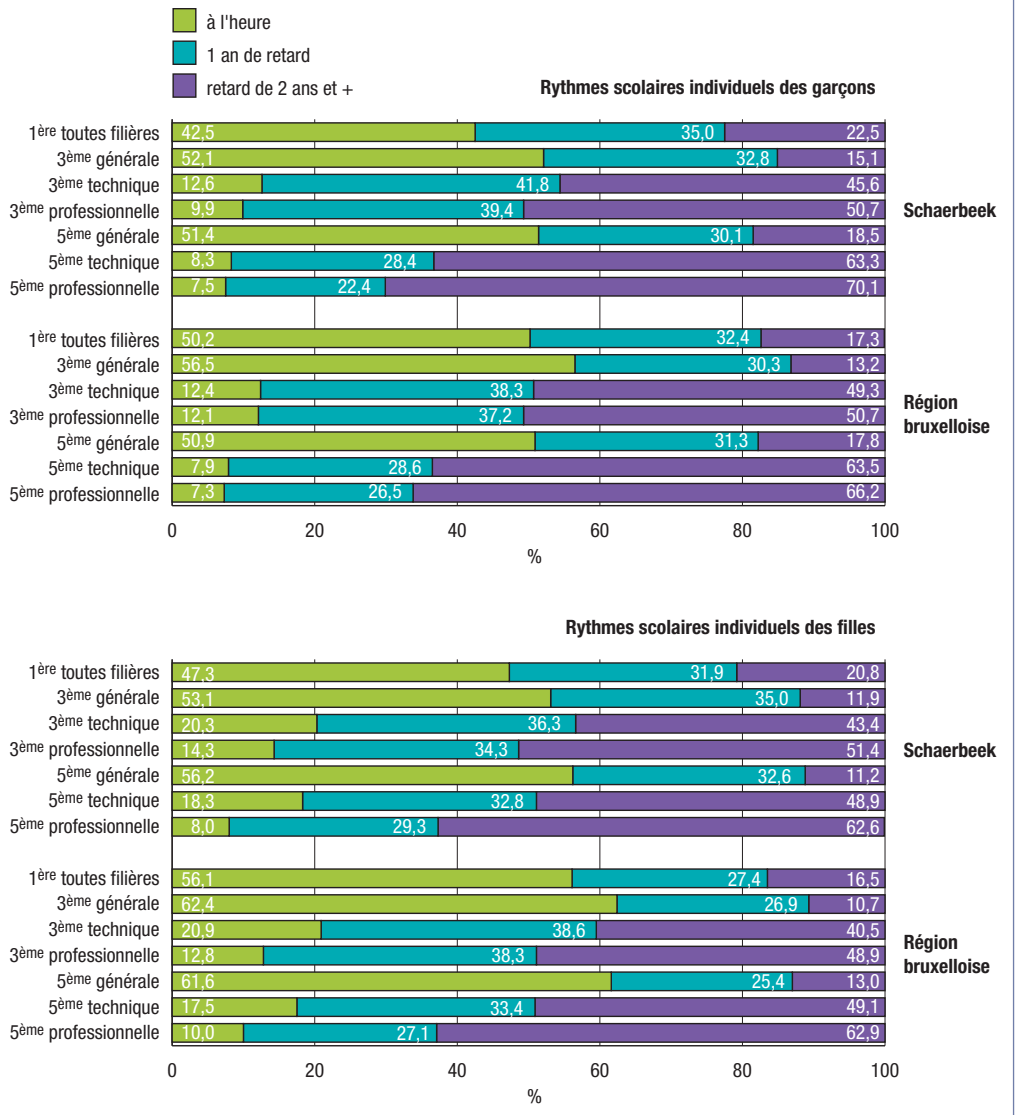

Sources : Communauté française, Vlaamse Gemeenschap.

«À l'heure» signifie que l'élève est soit en avance, soit dans l'année théorique dans laquelle il est sensé être en fonction de son âge.

En 2007-2008, 42,5 % des garçons et 47,3 % des filles vivant à Schaerbeek sont «à l'heure» en première année du secondaire (ce qui est moins que dans la Région bruxelloise), 35,0 % des garçons et 31,9 % des filles ont un an de retard (un petit peu plus que dans la Région) et 22,5 des garçons et 20,8 % des filles ont deux ans de retard ou plus (beaucoup plus que dans la Région). En règle générale, les élèves vivant à Schaerbeek sont moins souvent «à l'heure» que dans l'ensemble de la Région.

De plus, en 2001 [18], les jeunes ne poursuivant plus d'études et n'ayant pas de diplôme du secondaire supérieur sont proportionnellement plus nombreux dans la commune (51,3 % des 18-24 ans non-étudiants) que dans les 19 communes réunies (47,7 %).

(18) Enquête socio-économique de 2001.

6. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Des cartes et des tableaux de certains indicateurs relatifs au logement, détaillés par quartier, sont disponibles sur le site du Monitoring des Quartiers. Consulter les sujets «Superficie des logements», «Type de logement», «Évolution du parc du logement», «Structure de la propriété» et «Parc du logement social» dans la thématique «Logement» mais aussi «Ancienneté de l'urbanisation» et «Structure du bâti» dans la thématique «Morphologie».
http://www.monitoringdesquartiers.irisnet.be/

Tableau 18 : Caractéristiques des logements à Schaerbeek et en Région bruxelloise.

	Schaerbeek	Région bruxelloise
Part des ménages résidant en appartement (%) - 2001	70,3	71,2
Superficie moyenne par logement (m²) - 2001	72,5	74,4
Nombre de pièces par habitant (nb) - 2001	1,8	1,9
Part des logements occupés par le propriétaire (%) - 2001	40,7	41,5
Part des logements en location (%) - 2008	56	58,6
Part des logements sociaux (logt/100 ménages) - 2007	4,5	7,8
Part des logements avec confort de base (%) - 2001	88,2	90,8
Part des logements construits avant 1961 (%) - 2001	79,7	63,0
Loyer mensuel moyen des logements (€) - 2008	520	553
Loyer mensuel moyen des logements 1 chambre (€) - 2008	456	471
Loyer mensuel moyen des logements 2 chambres (€) - 2008	560	591
Part des surfaces artificialisées (%) - 2006	67,8	46,5

Source : SPF Economie – DGSIE (Enquête Socio-économique 2001) ; Observatoire des Loyers 2008 ; IGEAT 2006

À Schaerbeek, la part des ménages qui résident en appartement est inférieure à la moyenne régionale (70,3 % contre 71,2 %). Il en va de même pour la part des logements sociaux (4,5 % contre 7,8 %). Tous logements confondus, le loyer moyen d'un logement en location est de 553 € dans la commune. En général, les logements sont moins bien équipés qu'en moyenne pour la Région (88,2 % disposent du confort de base, c'est-à-dire d'une salle de bain, de l'eau courante et de toilettes à l'intérieur) et l'environnement est plutôt urbain (près de 67,8 % du territoire communal est artificialisé contre 46,5 pour la Région, le reste étant occupé par des espaces verts, des jardins ou des surfaces non imperméabilisées [19]).

(19) Voir carte de repérage.

COLOPHON

AUTEURS :

Université Libre de Bruxelles - IGEAT :
Benjamin WAYENS, Pierre KUMMERT, Gauvain DUMONT

Observatoire de la Santé et du Social :
Truus ROESEMS

MISE EN PAGE :

Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire asbl :
Nathalie da Costa Maya

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL :

B/2010/2239/01

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick Debouverie, Commission communautaire française,
42 rue des Palais, 1030 Bruxelles

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

COCOF – Service des Affaires sociales – Cohésion sociale
www.cocof.irisnet.be
Martine BAUWENS – 02/800 84 23 – mbauwens@cocof.irisnet.be
(contrats régionaux)
Marie-Pierre DURT – 02/800 81 25 – mpdurt@cocof.irisnet.be
(contrats communaux)

CBAI – Centre régional d'appui à la politique de cohésion sociale (CRAcs)
www.cbai.be
Alexandre ANSAY – 02/289 71 61 – alexandre.ansay@cbai.be
Jonathan UNGER – 02/289 71 63 – jonathan.unger@cbai.be

ULB – Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT)
www.ulb.ac.be/igeat
Benjamin WAYENS – 02/650 50 79 – bwayens@ulb.ac.be

Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale
www.observatbru.be
Myriam DE SPIEGELAERE – 02/552 01 45 –
mdespiegelaere@ccc.irisnet.be

Cabinet du ministre, membre du Collège en charge de la cohésion sociale
Philippe STERCKX – 02/506 32 60 – psterckx@picque.irisnet.be

VEUILLEZ CITER CETTE PUBLICATION DE LA FAÇON SUIVANTE :

ULB-IGEAT, Observatoire de la Santé et du Social, Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise, Fiche 15 : Commune de Schaerbeek, Commission communautaire française, 2010.

FICHES COMMUNALES D'ANALYSE DES STATISTIQUES LOCALES EN RÉGION BRUXELLOISE :

Différents documents composent cet outil d'analyse des statistiques locales

Les fiches communales

01 Fiche d'Anderlecht
02 Fiche d'Auderghem
03 Fiche de Berchem-Sainte-Agathe
04 Fiche de Bruxelles-Ville
05 Fiche d'Etterbeek
06 Fiche d'Evere
07 Fiche de Forest
08 Fiche de Ganshoren
09 Fiche d'Ixelles
10 Fiche de Jette
11 Fiche de Koekelberg
12 Fiche de Molenbeek-Saint-Jean
13 Fiche de Saint-Gilles
14 Fiche de Saint-Josse-Ten-Noode
15 Fiche de Schaerbeek
16 Fiche d'Uccle
17 Fiche de Watermael-Boitsfort
18 Fiche de Woluwe-Saint-Lambert
19 Fiche de Woluwe-Saint-Pierre

Les documents concomitants

Mode d'emploi
Sources et références
Fiche Régionale

Ces fiches communales peuvent être obtenues dans les deux langues sur le site web de l'Observatoire de la Santé et du Social (**www.observatbru.be**). Les documents concomitants sont uniquement disponibles sur le site de la COCOF (**www.cocof.irisnet.be/site/fr/affsoc/cohesion/index-htm/**). Leur contenu peut être librement copié, moyennant mention de la source.